

BN Numismatique 118

Bulletin cgb.fr

avril 2013

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

S o m m a i r e

- 3 UNE EXPO À NE PAS RATER...
- 4 2013 : ANNÉE DE LA MONNAIE VIRTUELLE ?
- 5 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 5 NOUVELLES DE LA SENA
- 6 LES BOURSES
- 7 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 8-9 PREMIÈRE E-AUCTION !
- 9 DANS E-AUCTION 3
- 10 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 201
- 10 LE FRANC 10 AVANCE DANS LE XXI^e SIÈCLE
- 11 LES UNION ET FORCE PLUS LEGÈRES...
- 12 ANGLO-SAXON COUNTERFEITS FAKES, FORGERIES & FACSIMILES
- 13 DE DANGEREUSES COPIES CHEZ EBAY ALLEMAGNE
- 14-15 LES MÉDAILLES PRIVÉES ET LES MONNAIES SATIRIQUES DE LA COMMUNE ET DU SECOND EMPIRE
- 16 NOTE SUR LES ESSAIS DE COINS LES FLANS SERONT DE CUIVRE
- 17 ROME 34 : LE PREMIER CATALOGUE 2013 À PRIX MARQUÉS !
- 18-20 CRÉATION DES CARRÉS SIMPLIFICATION ET STANDARDISATION...
- 21 LE MUSÉE PUIG : UN TRÉSOR EN PROVINCE, UNE NOUVELLE CAPITALE DE LA NUMISMATIQUE EN FRANCE !
- 22 UNE MONNAIE MYTHIQUE RETROUVÉE
- 23 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 24 DIGEST DU BLOG DES AD€
- 25 AUX BONS SOUVENIRS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO
- 26-27 MUNICH : LA BOURSE LA PLUS IMPORTANTE D'EUROPE ?
- 28 MODERNES 23 : SPÉCIAL 1, 2 ET 5 CENTIMES
- 29 MONNAIES 58 : SÉLECTION DE MONNAIES RARES ET/OU INÉDITES
- 30-31 CHYPRE !!
- 32-33 WORLD MONEY FAIR 2013 TOUJOURS PLUS
- 34 LES BILLETS DE PRISONNIERS DE GUERRE DE SAINT-FLORENTIN
- 35 AU FIL DU BLOG DES AD€ ET DIVERS
- 37 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 38-39 LES RARETÉS DU 20 F DEBUSSY
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITORIAL

De nos jours, aucune entreprise ne peut plus prospérer sans un bon service juridique : les gens et les Services officiels sont si belliqueux et si procéduriers !

En numismatique, la situation est encore plus compliquée : il n'existe pas d'avocat spécialisé ! Il n'y a donc personne pour recadrer des douaniers qui entament en France une procédure « d'importation frauduleuse de monnaies gauloises » (sic !) ou un service culturel qui oublie que ce n'est pas à l'accusé de prouver qu'il est innocent mais à l'accusateur de donner les preuves qui justifient son accusation.

Une seule solution : choisir un bon avocat et lui fournir toutes les informations lui permettant de comprendre en profondeur notre domaine. Bref de former un avocat spécialisé auquel tous les numismates pourront faire appel et qui, au final, affaire après affaire, sera la source de la jurisprudence à laquelle tous pourront se référer.

Nous avons choisi Maître Barbara Vaucouleur : sans avoir la moindre relation de subordination avec Cgb et conservant ainsi sa totale liberté d'action, elle bénéficiera des deux siècles d'expérience que totalise l'équipe Cgb pour aider ou assister ses clients numismates.

Elle tiendra aussi une petite rubrique juridique mensuelle dans le BN.

Bien entendu vous pouvez aussi faire appel à elle pour des affaires non-numismatiques! Cliquez sur ce lien pour lui envoyer un courriel.

Michel PRIEUR



INSOLITE

UN SOL EN CUIVRE !

Les photos parlent d'elles-mêmes, et le résultat est très impressionnant !



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

AD€ - ADF - Agora Vox - Amazon - American Heritage Minting - AnticWorld - Anticopedie - Avaaz - The Banknote Book - Bellevue Arts Museum - Xavier BOURBON - Arnaud BOURDON - Émilie BOUVIER - Chronique Agora - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Contrepoints - Rudy COQUET - Joël CORNU - Philippe CORNU - Dailymotion - Delcampe - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DESSAL - Daniel DUBUC - Jacques DUTANG - l'Echo - Marc EMORY - France 3 - Google - Samuel GOUET - Patrick GRANIER - Heritage - Historicoll - HWP Historisches Wertpapierhaus AG - Insula - Journal of Archaeological Numismatics - laprovence.com - Didier LELUAN - Pascal LEMBOURG - Musée Monétaire Cantonal de Lausanne - Nouvel Observateur - Or et Métaux - Oularm - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Franck PERRIN - petitions24.net - The Portable Antiquities Scheme - Presse-citron - presseportal - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Project.Nsearch - Claude ROELANDT - Fabrice ROLLAND - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - Stack's Bowers and Ponterio - Philippe THÉRET - La Tribune - Eric VANDENBOSSCHE - Barbara VAUCOULEUR - Wikileaks - Youtube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : cgb.fr, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, courriel cgb@cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections



CLIQUEZ SUR CHAQUE IMAGE !!

Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,
Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



Historicoll.com

Enfin un site spécialisé dans les monnaies d'exception!



Pour plus d'informations
contactez Ugo Leca: 06 04 52 55 79

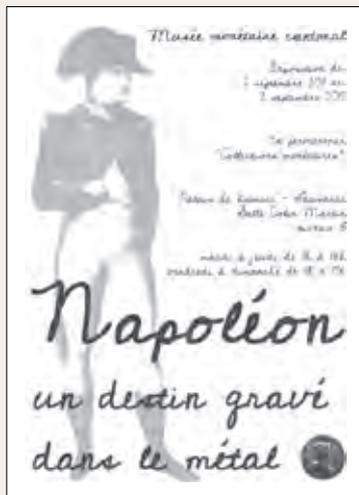
Une sélection de nos pièces à la Une

UNE EXPO À NE PAS RATER AU MUSÉE MONÉTAIRE CANTONAL DE LAUSANNE

VU SUR LE BLOG

Une exposition intéressante a lieu en ce moment au Musée monétaire cantonal de Lausanne (Suisse) : *Napoléon, un destin gravé dans le métal*

Inaugurée en septembre 2011, cette exposition temporaire est prolongée jusqu'au 31 mai 2013. Elle est consacrée aux médailles et aux pièces napoléoniennes issues des collections de Jean-Daniel Gindroz et de Louis Levade, acquises par l'État de Vaud dans la première moitié du XIX^e siècle et présentées aujourd'hui pour la toute première fois au public.



Le Musée monétaire détient également plusieurs œuvres relatives à la Suisse, comme celle de la première assemblée du Grand Conseil de l'État de Vaud en 1803.

L'aigle impériale française tient dans ses serres l'Acte de Médiation rédigé par Bonaparte à Paris. La médaille dévoile ainsi le rôle important de ce personnage dans l'histoire cantonale vaudoise.

Si vous avez l'occasion de voir cette exposition, nous serons bien entendu heureux de publier dans le Bulletin Numismatique le compte-rendu de votre visite (avec éventuellement quelques photos).

Musée monétaire cantonal de Lausanne

Palais de Rumine
Salle Colin Martin

Place de la Riponne 6
1005 Lausanne

Bus : lignes 1 et 2 (arrêt Rue Neuve)
et 8 (arrêt Riponne)

Métro : M2 (arrêt Riponne-M. Béjart)

Du mardi au jeudi de 11h à 18h ;
du vendredi à dimanche de 11h à 17h.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet du Musée : www.musees.vd.ch/musee-monetaire/accueil/

Stéphane DESROUSSEUX

Musée monétaire
cantonal



PANNEAU D’AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C’est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n’avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !



POURQUOI « E-AUCTION » ?

Les lecteurs du BN ont la fibre linguistique patriotique : nous avons reçu plusieurs courriels nous demandant pourquoi « e-auction » et non pas « e-enchères » ?



Aucun snobisme xénophile dans ce choix mais un impératif juridique.

Il n’y a évidemment aucun rapport à aucun niveau entre une vente aux enchères à Drouot et une e-auction de cgb : c’est pour cela que le mot « enchères » est protégé et que personne ne peut l’utiliser sauf les gens habilités à le faire... les gens de Drouot par exemple.

Il existe en français de nombreux mots protégés que l’on ne peut pas utiliser et mettre sur sa porte, son site ou sa carte de visite si l’on n’a pas l’habilitation, le diplôme, la certification... comme Banque, notaire, avocat, docteur...

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd’hui, demain, après-demain... Nous n’attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d’une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l’on en est capable car on ne croit jamais que l’on puisse arrêter d’apprendre. On vient travailler parce que l’on est intéressé par ce que l’on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s’engager chez nous : que l’équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c’est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n’est pas une critique.

Si vous voulez une chance d’intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d’envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF,
36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS



Excellente présentation en français de ce nouveau et utile journal qui a pour ambition de relier les numismates et les archéologues de terrain, [cliquez pour lire](#).

NOUVELLES DE LA SENA

La Société d’Études Numismatiques et Archéologiques (Séna) se réunira le vendredi 5 avril 2013 à 18h30 pour sa séance mensuelle. Celle-ci se tiendra à la Maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre, Paris 1^{er} (Métro : Louvre-Rivoli, Autobus : 21, 67, 69, 72, 74, 81, 85). La séance est ouverte à tous et l’entrée est libre.

Cette conférence, présentée par Louis-Pol Delestrée aura pour thème « *Identification et datation par la numismatique gauloise de sites archéologiques laténiens et gallo-romains précoces* ».

COLLOQUE 50 ANS

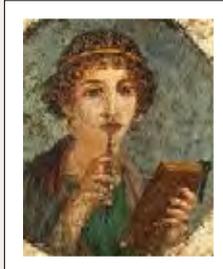
17 / 18 MAI 2013

BREST

CLIQUEZ ICI



À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR



<http://www.anticopedie.fr/> !!! Truffé d’informations, d’anecdotes, de petits articles et d’illustrations sur l’Antiquité classique et sa modernité : des heures de lecture !

LES BOURSES



CALENDRIER DES BOURSES

AVRIL

1 Cernay (68) (**) (N)
 1 Bruges (B) (**) (N)
 6 Bayreuth (D) (nc) (N)
 6 Moers (D) (nc) (N)
 6 Sandhausen (D) (nc) (N+Ph)
 6/7 Hambourg (D) (****) (N)
 6/7 Valkenburg (NL) (****) (B) (Paper Money Fair)
7 Annecy (74) () (N)**
 7 Tournefeuille (31) (**) (N)
 7 Versailles (78) (**) (N)
 7 Luxembourg (L) (**) (N)
 7 Magdebourg (D) (**) (N)
 7 Rudolstadt (D) (nc) (N+Ph)
 12 Séville (E) (nc) (N)
 12/13 Vienne (A) (****) (N) Numismata
 13 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
 13 Neuchâtel (CH) (**) (N)
 14 Besançon (25) (**) (N)
 14 Gisors (27) (**) (tc)
 14 Paris (75) (**) (N) ANECIF
 14 Lana (I) (**) (N)

18/21 Chicago (USA) (****) (N) Int. Coin Fair
20 Soignies (B) (N)
(Conférence sur le trésor de Liberchies)
 20 Groningem (NL) (nc) (N+Ph)
 21 Auch (32) (**) (tc)
 21 Freiberg (D) (nc) (N)
 21 Göppingen (D) (nc) (N)
 21 Kulmbach (D) (nc) (N)
 21 Martigny (CH) (**) (N)
 27 Clichy-sous-Bois (92) (**)(tc)
 27 Spitz (A) (**) (N)
 28 Neusäss (D) (**) (N+Ph)

MAI

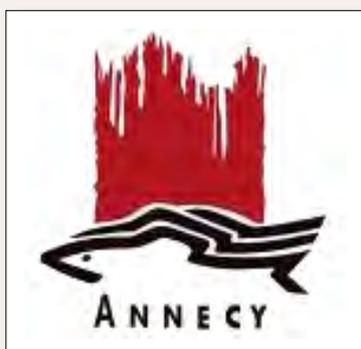
1 Hanovre (D) (****) (N)
1 Louvain (B) (**) (N)**
 1 Wiesbaden (D) (**) (N)
 4 Berne (CH) (****) (N)
 4 Moers (D) (nc) (N)
 5 Marienberg (D) (**) (N)
 5 Nuremberg (D) (****) (N)

**CLIQUEZ POUR VISITER
 LE CALENDRIER
 DE TOUTES LES BOURSES
 ÉTABLI PAR DELCAMPE.COM**

8 Dainville (62) (**)(tc)
 9 Dendermonde (B) (**) (N)
 9 Reichenbach (D) (nc) (N)
 10 Bautzen (D) (**) (N)
 11 Houten (NL) (**) (N)
 10/12 Vérone (I) (****) (N+Ph)
 11 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
 12 Anduze (30) (**) (tc)
 12 Bourges (18) (**) (N)
 12 Speyer (D) (**) (N)
 19 Castries (34) (**) (tc)
 19 Liège (B) (**) (N)
 26 Lyon (69) (**) (N)
 26 Millau (12) (**) (tc)
31 Bavai (59)
**jours de la Société Française
 de la Numismatique (SFN)**

BOURSES D'AVRIL : COUVREZ-VOUS !

Retrouvez Alexis-Michel Schmitt-Cadet et Laurent Schmitt à la bourse d'Annecy le dimanche 7 avril 2013. Elle se tiendra à l'hôtel Novotel situé près de la gare en centre ville, 1 place Marie Curie, de 8h30 à 17h00. Venez nous rejoindre nombreux pour cette manifestation et n'oubliez pas de passer vos commandes avant le mercredi 3 avril 2013.



Salle du Cercle des Carrières, rue Général Henry 27b, B7060 SOIGNIES (Belgique)

La conférence sera consacrée au trésor de Liberchies.

Le trésor de Liberchies, découvert en 1970, contient

Laurent Schmitt est invité par le Club des collectionneurs Sonégiens (Soignies, Belgique) à faire une conférence le samedi 20 avril 2013.

La conférence sera précédée d'un apéritif et d'un repas et suivie d'un débat et d'une dédicace d'ouvrages.

368 auri du règne de Néron (54-68) aux règnes conjoints de Marc Aurèle et de Lucius Vérus (161-169). Il reste le trésor de monnaies d'or romaines le plus important découvert en Belgique et ce pour l'ensemble du Benelux. C'est aussi l'un des principaux trésors de monnaies d'or antiques.

Enfoui sous le règne de Marc Aurèle, c'est grâce aux efforts conjugués de la Banque Nationale de Belgique et de différents intervenants que ce trésor a pu être conservé intact et complet et qu'il est aujourd'hui l'un des fleurons de la Bibliothèque Royale Albert I^{er} et de son Cabinet des médailles. C'est enfin grâce à Marcel Thirion (1925-1977) qui en a réalisé l'étude que ce trésor est aujourd'hui connu dans le monde entier.



CODE DES BOURSES :

Le nouveau calendrier du BULLETIN NUMISMATIQUE (BN.) est arrivé avec la nouvelle année. Il vous permettra de connaître les dates des réunions et de sélectionner en priorité les salons ou bourses où vous rendre. Si vous détectez une erreur ou une omission, n'hésitez pas à nous le signaler afin d'en améliorer la qualité. Merci à tous. C'est votre calendrier !

(N) Bourses majoritairement ou exclusivement numismatiques
 (B) Billets seulement
 (P) Philatélique. À l'étranger, les philatélistes sont souvent associés aux numismates
 (CP) Cartes-postales
 (tc) Bourses toutes collections ou multi-collections où la Numismatique est minoritaire
 1) Bourses surlignées en gras (Bourses où un représentant de cgb.fr est présent)
 2) Bourses surlignées en italique (Bourses que nous recommandons ou que nous avons déjà fréquentées)

IMPORTANCE DES BOURSES

***** : bourse de niveau international. Vaut le voyage même en avion.
 **** : bourse d'importance régionale. Mérite de se déplacer même de loin.
 *** : bourse d'importance départementale. Faites le détour.
 ** : bourse d'importance cantonale. Allez-y pour voir.
 * : bourse d'importance communale.
 nc : pas d'information !
 Attention, en particulier pour les bourses toutes collections avec une étoile, vous pouvez avoir une bonne comme une mauvaise surprise !



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

PAYER SES IMPÔTS AVEC DE LA PETITE MONNAIE

La personne qui a payé ses impôts avec de la petite monnaie a eu de la chance, car je me souviens que le cafetier qui habitait devant chez mes parents en 1957 avait été à la perception avec un sac plein de pièces sur un chariot avec tambours et trompettes, le tout accompagné d'un journaliste, et était revenu « la queue basse » avec 10 pour cent de retard sur les trois quarts de la somme, ayant attendu le dernier moment, seule une partie ayant été acceptée sous le prétexte que les pièces étaient considérées comme monnaie d'appoint et non de paiement.

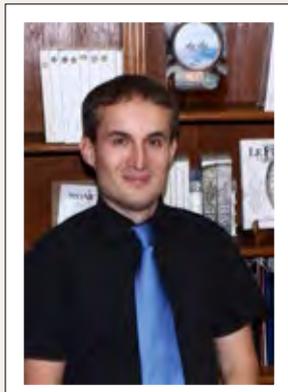
Daniel DUBUC

CONFÉRENCE DE STÉPHANE DESROUSSEAU

Ce samedi 23 février, Stéphane Desrousseaux était en terre d'Artois, à Dainville, pour une conférence : « La monnaie, instrument de propagande et de conditionnement des esprits sous Napoléon ». Les membres du Cercle Numismatique Dainvillois, le Numisclub de Lille ou encore de simples amateurs d'histoire ont pu apprécier l'exposé richement illustré.

La séance des questions fut l'objet d'un échange riche et l'occasion pour ceux qui avaient lu l'ouvrage de Sté-

phane d'inciter les autres à s'y plonger. Après la séance de dédicace et le verre de l'amitié, chacun est reparti, convaincu que la numismatique allait au-delà de l'alignement de monnaies dans un médaillier.



Il est certain que l'ombre de Napoléon 1^{er} flotta sur cette journée, lui qui, le 30 août 1804, passa en revue dans la plaine dainvilloise les 8.000 grenadiers de Junot à l'exercice en arrière du camp de Boulogne.

Arnaud BOURDON

C'ÉTAIT IL Y A UN AN : DÉMONÉTISATION FINALE DU FRANC



A cette occasion, Arnaud Clairand rappelait l'origine poitevine du Franc, [cliquez pour revoir la vidéo de FR3](#) !

UN REPORTAGE SUR BOJARSKI, LE FAUSSAIRE



FR3 a réalisé un petit sujet sur ce génial faussaire où Michel Prieur a pu présenter un billet confié par AnticWorld : le faux Bojarski signé et dédicacé par le Commissaire Benhamou, celui qui procéda à l'arrestation ! [Cliquez pour voir le reportage.](#)

LES MONNAIES LOCALES



Un excellent article de La Tribune fait le point, [cliquez pour le lire.](#)



Et si nous créions une monnaie des numismates qui servirait entre tous les numismates, collectionneurs et marchands ? Qu'en pensez-vous ? Au moins, les billets seraient beaux !

Michel PRIEUR

DES SOUVERAINS ANGLAIS FRAPPÉS EN INDE

Pour la première fois depuis presque cent ans des souverains anglais vont être frappés sur le sol indien afin d'y être commercialisés, portant un 'I' en marque d'atelier.

Le plus étonnant est qu'une pièce anglaise puisse être frappée aux Indes, 65 ans après l'Indépendance !



C'est un partenariat entre The Royal Mint qui est - comme chez nous la Monnaie de Paris - la plus ancienne industrie toujours en activité de

tout le Royaume Uni et une firme indienne, MMTC-PAMP.

[Pour tous les détails, voir le communiqué de presse en français, paru en Suisse.](#)

Michel PRIEUR

JACQUES HEERS N'EST PLUS

Né le 6 juillet 1924, mort ce 10 janvier 2013, professeur à la Sorbonne, cet historien spécialiste du Moyen Age, qui avait cotoyé F. Braudel et G. Duby, ajoutait à la passion de la vérité historique le courage de la rétablir quand elle était déformée.

Parmi de nombreux ouvrages, il faut retenir les biographies de Marco Polo, de Machiavel, de Jacques Coeur, « *L'Histoire assassinée* » 2005, « *L'Islam cet inconnu* » 2010.

Et celui de défendre ceux que la doxa condamne, [comme Sylvain Gougenheim pour « Aristote au Mont Saint Michel »](#)

Son séjour en Alger de 1957 à 1962 comme professeur à l'Université de cette ville, alors française, lui avait inspiré « les Barbaresques »



Alors que les media ont organisé un insupportable tapage au retour de mademoiselle Cassez, ils ont observé un silence convenu au décès d'un intellectuel renommé qui honorait notre pays, sans le moindre hommage, tel que nos chefs d'Etat publient à la disparition de « personnalités » même de second ordre.

Ronsard écrivait en 1578 :

« France, de ton malheur tu es cause en partie Je t'en ay par mes vers mille fois avertie Tu es marastre aux tiens et mère aux estrangers... »

Tome II de la Pléiade Page 568

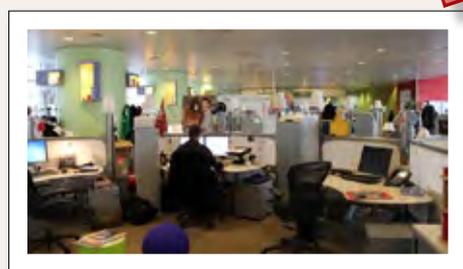
De profundis clamavit.

UNE VISITE CHEZ E-BAY !

Sur le blog Presse-citron, une visite avec explications sur e-bay France qui est notre voisin au 21, rue de la Banque, [cliquez pour lire l'article.](#)

Notons au passage que les prix de l'immobilier parisien ne sont pas prêts de baisser : 97% du personnel a voté pour une implantation au centre de Paris !

Évidemment, entre les 3000 mètres carrés de bureaux et les techniques de management humain où l'on fait voter le personnel pour



Michel PRIEUR

PREMIÈRE E-AUCTION !

L'e-auction 2 de cgb.fr s'est terminée hier avec les résultats prévus : excellents pour les acheteurs, passablement médiocres pour le vendeur... cgb.

Je rassure tout de suite ceux qui suivent avec attention : non, vous n'avez pas raté l'e-auction 1, c'était celle de test et elle n'était pas ouverte aux collectionneurs mais seulement aux tortionnaires de programmes informatiques et de serveurs internet. Il fallait savoir si les uns et les autres allaient tenir.

Vous pourrez donc raconter à vos petits-enfants que vous avez suivi toutes les e-auctions de cgb, sans en rater une !

Comme nous l'avions dit dans [l'éditorial du BN117](#), il est normal que les premières ventes d'une nouvelle présentation soient médiocres : le bouche à oreille n'a pas fonctionné, tout le monde n'est pas informé et surtout *chat échaudé craint l'eau froide...*

Tant de gens ont arrêté, sur les cinq dernières années, de fréquenter le grand site d'enchères ! Dégoûtés par l'anonymisation qui facilite la poussette des vendeurs professionnels, les faux, le manque de garanties efficaces (même moi je me suis fais arnaquer sans recours !), les copies, chinoises et autres, et la chasse au pigeon généralisée :

il faudra du temps pour les convaincre que l'on peut organiser un modèle qui fonctionne honnêtement.

Pour cela, il fallait des règles simples : interdiction aux vendeurs d'intervenir... dans les résultats de eA2, pas besoin d'être grand clerc pour comprendre aux prix de vente que nous ne sommes pas intervenus... Les pseudos, uniques, sont visibles : pas de poussettes (un pseudo par client cgb). La clôture se fait lot par lot, toutes les trente secondes, chacun peut surveiller ce qui se passe au moment où cela se passe : le jeu est clair et simple.

Les résultats ?

Nous avons une grande confiance dans l'avenir et pensons que mieux vaut laisser des lots partir à des prix ridicules que d'aller dépenser de l'argent en publicité : au moins cela profite à quelqu'un !

Des chiffres précis ?

Les prix réalisés sont visibles, d'abord dans la page e-auctions puis dans les archives. Ils sont disponibles en cliquant pour les résultats <http://www.cgb.fr/e-auction,catalogue,2.html>.

Des exemples ?

Ce bronze au bouclier à 33 euros... !



Ce griffon attaquant des Carnutes, 43 €?



E-AUCTION 2

Cet antoninien de Quintille avec de jolis restes d'argenture, non répertorié avec ce buste, donc unique jusqu'à preuve du contraire, 51 euros ?



Les provinciales romaines, les mal aimées, un massacre...

En byzantines, ce décanummium de Justin II, d'une qualité fort honorable 19 euros ?



participé à la vente nous a déjà téléphoné pour proposer 750 euros à l'acquéreur du denier au portrait qui est parti à 360 euros.



Vous avez déjà vu un denier carolingien à portrait faire un prix pareil ?

D'ailleurs avez-vous déjà en collection un dernier carolingien à portrait ?? C'est un type spécifique d'une grande rareté !!

Un double denier de Lorraine, joli, Boudeau 3 francs, 15 euros ??



En royales, il y a un exemple de vente à 26 euros d'une pièce que sa double thématique aurait dû sauver d'un aussi triste prix : un double tournois de Troyes, une ville et une faciale qui sont très recherchées....



Les carolingiennes ? Un désastre... avec un comble ! Un professionnel qui n'a pas

UNE DÉCEPTION PRÉVUE ET ASSUMÉE !

En Modernes, les gros bataillons... les résultats même loin d'être glorieux, sont plus équilibrés. Pourtant, cet écu tête nue, dans un état pareil, méritait-il l'opprobre de 152 euros ?



Les colonies, particulièrement les essais, partent à de tous petits prix.

En monde, s'il y a de jolies surprises avec des pièces qui font plus que leur estimation, cela tient avant tout à la diffusion internationale de notre site et au fait que les pièces allemandes, par exemple, se vendent moins cher en France qu'en Allemagne. Quand un site français touche la clientèle allemande, ce n'est pas cher pour le marché allemand mais c'est un bon prix pour le marché français d'où des pièces qui dépassent l'estimation. Une grosse déception sur la médaille de proclamation espagnole qui ne fait que 52 euros.



Le cas des jetons est particulier : les jetons, ça ne vaut déjà rien, en comparaison de rareté, de beauté et d'intérêt historique contre monnaies ou billets. Les prix sont donc mieux équilibrés par rapport aux estimations, car il y a un moment où les prix ne peuvent plus descendre : les jetons en sont arrivés là.

Les billets tirent assez honorablement leur épingle du jeu, quoique toujours bien faibles : regardez qui en SUP, ne fait que 105 euros... or c'est un 1968 !

En ce temps là, avec ce billet, on achetait dix napoléons de 20 francs or ! C'est une date qui est vraiment difficile à trouver surtout en SUP ! Bref...



La librairie... le seul domaine où le fond est touché avec des lots partant à 1 et 2 euros...

e-auction
n° 3 ^{cgb.fr}

Clôture
le 4 avril 2013
à partir de 19h30

Misez en ligne et en temps réel sur **cgb.fr**

DANS E-AUCTION 3

La prochaine vente sera assez différente car l'heure de début de clôture a été fixée à 19h30 et cela permettra à de nombreux amateurs de surveiller en direct que leur offre est toujours gagnante et n'est pas bousculée au dernier moment par un concurrent.

Bonne chance !!

Michel PRIEUR



MODIFICATION DU MILLÉSIME



La regravure des outils pour la frappe à partir de l'an 6 était non seulement organisée par l'administration centrale mais également réalisée à Paris et non dans les ateliers ! Un mémoire de Dupré complète ces informations :

« Le graveur général pressé par l'Administration de satisfaire aux demandes de carrés pour les départements, les a remplies ; mais pourquoi est-il arrivé qu'après l'essai et la réception des carrés demandés, les préposés aux ateliers de département, ayant sans doute mal calculé ou exagéré leurs demandes, ayant fait le renvoi à l'Administration d'un nombre très considérable de carrés qui, à son tour, les a remis au Graveur général pour y faire les changements nécessaires et les utiliser les années suivantes ? C'est néanmoins ce qui est arrivé pendant l'an 6 et 7 où d'après un relevé qu'en a fait le Graveur général, il remarque qu'il a été renvoyé des départements 535 paires de carrés auxquels il a fallu donner une main d'œuvre nouvelle. »

Les carrés ici cités ne concernent pas uniquement les Union et Force mais également les monnaies de cuivre. Au-delà des carrés retournés par les ateliers monétaires, on a également trace de modification de date des carrés restés en stock dans l'atelier de Dupré et non fournis aux ateliers. Pour réaliser la modification du millésime (mais également dans des cas moins fréquents celle du différent et de la lettre d'atelier), le coin devait suivre les étapes suivantes :

- détrempe
- insculpation du nouveau poinçon
- retrempe

Ce ne fût toutefois pas la seule technique employée. En effet dans une lettre de Dupré adressée à l'Administration des Monnaies et datée du 9 brumaire an 6, nous pouvons lire :

Je crois devoir aussi vous informer qu'après avoir cherché les moyens propres à redater ces carrés à moindre frais et de risques possibles j'ai découvert un artiste qui est entré dans mes vues à cet égard. J'ai fait monter chez moi son tour à graver les pierres fines et c'est par un procédé semblable à celui dont on se sert pour ce genre de gravure qu'il forme du 5 au 6. Ce moyen m'a paru préférable à la

détrempe et retrempe des carrés, par la raison que non seulement il en résulte du bénéfice dans les frais de main d'œuvre mais encore qu'il évite les risques que la trempe et retrempe occasionnent inévitablement. Comme le redatage des carrés de cinq francs que vous m'avez renvoyés, que j'ai reçus de la délivrance et que j'avais en dépôt vient d'être terminé et qu'il serait peut être avantageux de profiter du moment où j'ai chez moi l'artiste pour le redatage des carrés destinés à la monnaie de cuivre, en ce que fixé par état dans un quartier éloigné il ne se déplacerait pas à fur et à mesure des besoins. Je vous prie de me faire connaître votre intention à ce sujet.

Philippe THÉRET
Xavier BOURBON



LE FRANC 10 AVANCE DANS LE XXI^e SIÈCLE

Faire un livre de numismatique de niveau XXI^e siècle, c'est un très gros travail qui regroupe les compétences de plusieurs spécialistes de cgb sous la direction active de Stéphane Desrousseaux. Compte tenu du temps nécessaire, un plan a été établi :

Travail débutant en janvier 2012 :

- Consultation des collectionneurs sur les nouveaux types et ceux qui sont rejetés.
- Rédaction des nouvelles fiches historiques des types. Certains types sont totalement à créer (fiche détaillée, description du type, des états...) comme par exemple la 5 décimes ou les Anvers.
- Préparation de la liste des nouvelles lignes et des lignes supprimées. Décision notamment des lignes qui restent pour les Union et Force et les Dupré cuivres.
- Coordonner avec Philippe Théret pour les liens entre le livre et le site spécialisé Dupré.

- Rentrée en base Collection Idéale des monnaies importantes et choix des exemplaires qui illustreront le FRANC 10.

Janvier 2013 :

- Début des cotes.
- Cotes des 1 centime et des 2 centimes : semaine du 14 janvier
- Cotes des 5 centimes : semaine du 21 janvier
- Cotes des 10 et 20 centimes : semaine du 28 janvier

Mars 2013 – Avril 2013 :

- Mise en place de la Communication et de la diffusion des mille librairies.
- Cotes des ¼ franc – 25 centimes : semaine du 18 mars.
- Cotes des ½ franc – 50 centimes : semaine du 25 mars
- Cotes des 1 franc : semaine du 1^{er} avril
- Cotes des 2 francs : semaine du 8 avril

Juin 2013 :

- Cotes des 5 francs : semaine du 3 juin
- Cotes des 10 francs – 20 francs – 50 francs – 100 francs : semaine du 10 juin
- Relectures et fin des cotes : semaine du 17 juin

Juillet 2013 :

- Fin des cotes (or compris) : maxi fin juillet, idéalement au 14 juillet dernier carat.

Août 2013 : Mise en page

Septembre 2013 :

- 1^{er} septembre : mise en page terminée, début des relectures, mise en pré-vente dans la librairie cgb.
- 16 septembre : envoi du livre chez l'imprimeur pour une réception le 9 octobre.
- 12 octobre : arrivée dans les librairies et présentation au public à la Bourse du SNNENP à Brongniart.

L'équipe rédactionnelle du FRANC 10

OR & métaux
MONNAIES DE COLLECTION

Visitez notre boutique sur www.oretmetaux.fr
(listes à prix marqués sur demande)

13 Bd Joffre - Nancy - Tél : 03 83 30 13 28

LES UNION ET FORCE PLUS LEGÈRES

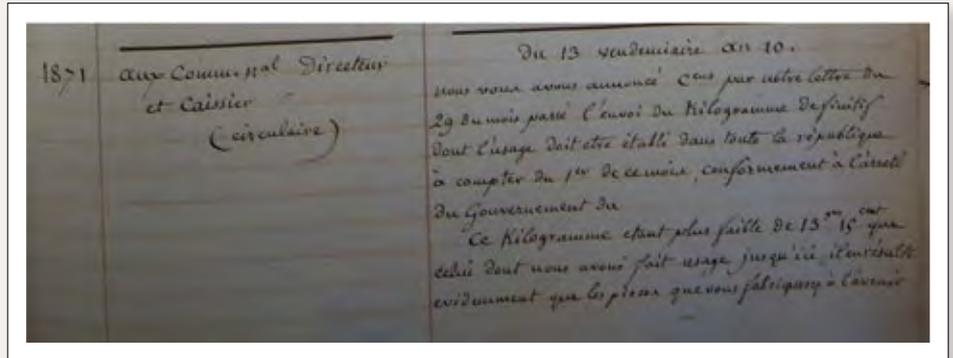
Voici ci-dessous la retranscription d'une circulaire de l'Administration des Monnaies datant du 13 vendémiaire An 10 destinée aux Commissaires Nationaux, Directeurs et Caissiers des différents ateliers :

« Nous vous avons annoncé Citoyens par notre lettre du 29 du mois passé l'envoi du Kilogramme Définitif dont l'usage doit être établi dans toute la république à compter du 1^{er} de ce mois conformément à l'arrêté du gouvernement.

Ce Kilogramme étant plus faible de 13 grains 15 cent que celui dont nous avons fait usage jusqu'ici, il en résulte évidemment que les pièces que vous fabriquerez à l'avenir doivent diminuer de poids dans la même proportion.

Cette mesure nécessiterait donc de nouveaux poids étalons, que l'on appelait autrefois Dennerraux pour la pièce de cinq francs mais la différence qui n'est que de 0 gramme 017 (environ 1/3 grain) est si petite qu'il nous a paru superflus de faire fabriquer ce nouveau poids étalon et de vous en faire l'envoi.

Il vous sera facile d'y suppléer dans votre travail en mettant dans un des plateaux de



votre balance d'ajustage, une parcelle de poids équivalant à cette légère différence. Au surplus, si vous jugez nécessaire pour la commodité, et la sûreté de votre travail, d'avoir de nouveaux étalons pour les pièces de cinq francs, nous vous les ferons parvenir aussitôt que vous en aurez fait la demande.

Nous n'avons pas besoin de vous prévenir que ce changement n'en doit apporter aucun dans les prix du tarif. La compensation s'opère naturellement par la différence presque imperceptible du poids des pièces. » (Ms Fol. 138 n° 1871, fol. 93 recto-verso.)

Pour comprendre cette lettre, il faut revenir à la définition du kilogramme : il est égal à

la masse d'un décimètre cube d'eau à 4°C. Il est donc intimement lié à la définition du mètre.

Le 26 mars 1791, l'assemblée Constituante, voulant établir l'uniformité des poids et mesures, adopta pour définition du mètre, la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, et décréta, que l'Académie des sciences serait chargée de nommer des scientifiques pour s'occuper, sans délai, de la mesure d'un arc méridien compris entre Dunkerque et Barcelone via la méthode de la triangulation.

Delambre et Méchain commencèrent la mesure de la méridienne dans le courant de juillet 1792.

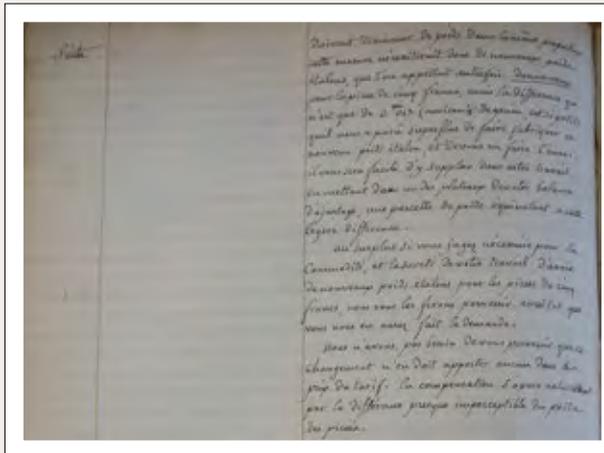
DE 17 MILLIGRAMMES A PARTIR DE L'AN 10

Le 1^{er} août 1793, sans attendre le résultat des mesures du méridien commencées l'année précédente, la Convention décide de fixer provisoirement l'unité de longueur d'après la détermination du méridien faite en 1740 par La Caille.

Le Mètre est alors défini égal à 3 pieds, 11 lignes et 44 centièmes de la Toise du Pérou. Pendant ce temps là, Delambre et Méchain continuent leurs mesures et rencontrent bien des mésaventures : arrestations, révocations temporaires, ou encore endommagements et destructions de leurs ouvrages géodésiques. Delambre, qui mesurait des triangles aux environs de Paris, était arrêté sans cesse et courait de grands dangers au milieu d'une population agitée par les passions les plus violentes et vivement effrayée par des opérations qu'elle ne comprenait pas.

Suite à la suppression des académies (en 1793), Delambre apprend son exclusion de la commission temporaire des poids et mesures, et se voit interdit de poursuivre ses travaux.

Les deux savants ne purent reprendre leurs travaux qu'à partir de juin 1795 et les terminèrent en 1798.



15 vendémiaire An VII (7 octobre 1798) : une réunion de plusieurs Commissaires français et étrangers adopte la valeur du Mètre d'après les mesures de Delambre et Méchain, objet de leur rapport du 11 floréal An VII (30 avril 1798) sur la détermination de la grandeur de l'arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone.

Le Mètre vaut ainsi 3 pieds 11,296 lignes de la Toise du Pérou (ou Toise de l'Académie) à 13 degrés du thermomètre de mercure (thermomètre à 80 divisions de Réaumur soit 16,25 degrés Celsius environ). Le Mètre républicain est donc plus court que le Mètre

provisoire de 0,144 ligne soit 0,3mm environ.

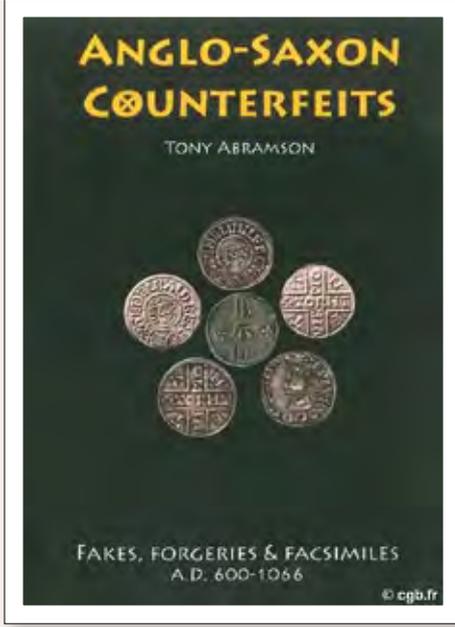
Le 4 messidor An VII (22 juin 1799) l'étalon prototype en platine, construit par Lenoir, est présenté au Conseil des Cinq Cents et au Conseil des Anciens, et déposé aux Archives de la République (Conservatoire National des Arts et Métiers).

Ce même jour est également présenté l'étalon de poids, le Kilogramme, réalisé par Fortin. Le 19 frimaire An VIII (10 décembre 1799) une loi fixe définitivement la valeur du Mètre et du Kilogramme,

ratifiant les décrets de germinal et floréal An VII (avril et mai 1799), définissant le Mètre à 3 pieds, 11 lignes et 296/1 000 de la Toise de l'Académie, et le Kilogramme à 18 827,15 grains du Marc moyen de la Pile de Charlemagne. Elle annulait la fixation provisoire du 1^{er} août 1793 et du 18 Germinal An III (7 avril 1795). Un arrêté des consuls du 13 brumaire An 9 décréta que le système décimal des poids et mesures serait mis en usage pour toute la France à compter du 1^{er} Vendémiaire an X (i.e. le premier jour de l'an 10).

Philippe THÉRET

ANGLO-SAXON COUNTERFEITS



de la numismatique ! Associées à une réputation de monnaies coûteuses, les fausses monnaies mérovingiennes ont probablement leur responsabilité dans la désaffection de ce monnayage auprès des collectionneurs de monnaies royales, qui sont attirés par les monnaies carolingiennes mais ignorent trop souvent les mérovingiennes. Il faut dire qu'à défaut d'ouvrage spécialisé, sérieux et récent, l'amateur est obligé de se retourner vers les classiques du XIX^e siècle ou du début du XX^e.

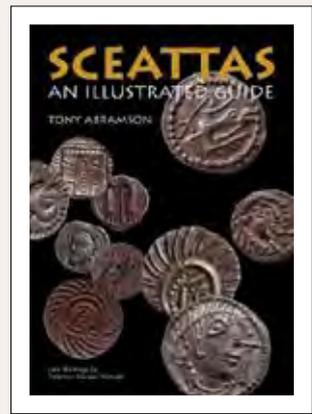


la publication des faux ou monnaies douteuses, dans les catégories « *Early Anglo-saxon Thrymsas and Sceats* » (sur vingt-cinq pages avec près de 200 monnaies), « *Northumbria* » (sur cinq pages avec 38 monnaies), « *Early*

Cet ouvrage de 206 pages par Tony Abramson pour la période A.D. 600-1066 vient idéalement compléter le Guide illustré réalisé en 2006 par le même auteur.

Le monnayage anglo-saxon, contemporain de ces monnaies mérovingiennes, semble être mieux considéré, avec un marché réel, des ouvrages de qualité et la publication systématique des collections nationales... Mais les faux sont aussi pris au sérieux, la parution de cet ouvrage consacré aux faux et aux reproductions le prouve.

Anglo-Saxon Stycas » (sur treize pages, avec une centaine de monnaies). Les pages 73 à 99, également richement illustrées, sont quant à elles consacrées aux monnaies du Moyen-Age.



En quoi un tel ouvrage avec compilation des monnaies contrefaites ou douteuses est-il utile ? Tant pour le collectionneur que pour le marchand, ce livre est une mine d'informations. Avec la volonté de partager son expérience et de mettre en garde contre des monnaies qui pourraient passer pour authentiques, l'auteur (spé-

Si les faux et les reproductions font peur, elles peuvent carrément effrayer les collectionneurs et leur faire ignorer tout un pan

Après une trentaine de pages d'explications et de détails, l'auteur s'attèle à

FAKES, FORGERIES & FACSIMILES



cialisé de longue date dans le monnayage anglo-saxon de cette période) partage avec nous ses archives. Si certaines de ces monnaies prétendues fausses sont déjà référencées sur Internet, le fait de les avoir correctement publiées, classées et associées entre elles dans des séries homogènes permet de mieux appréhender les raisons pour lesquelles elles sont condamnées.

ment que nous sommes en présence d'une « réplique moderne ». Il convient donc de rester raisonnable et de faire preuve de bon jugement. Ce livre est un outil qu'il faut apprendre à utiliser en même temps que son sens critique !

Chaque monnaie est donc référencée avec un lien vers le classement traditionnel, l'origine du faux est mentionnée quand elle est connue et bien entendu le faux est illustré. Il est donc facile de vérifier si des faux sont répertoriés pour la pièce de monnaie que vous êtes sur le point d'acheter ou en train de classer... Avec un tel ouvrage, il n'est donc plus possible de dire « je ne savais pas »...

Tony Abramson a réalisé un excellent travail de recensement et de compilation. Remercions-le et faisons-en un bon usage. Avec de nombreuses indications, le collectionneur pourra donc aisément distinguer les copies modernes, les faux d'époque et les facsimilés. À quand un ouvrage identique pour les mérovingiennes me demanderez-vous ?

Mais toute médaille a son revers. Et celui qui nous concerne serait le fait de condamner des monnaies qui seraient finalement authentiques. Ne voulant pas prendre un ton trop péremptoire, Tony Abramson publie dans ses longues suites de faux, les raisons de son choix ou bien il mentionne par qui elles sont condamnées, sans affirmer systématiquement

La réponse est simple : avant de se lancer dans une telle aventure, encore faudrait-il que le monnayage « vrai » soit mieux connu, mieux étudié et que les collections nationales soient mieux publiées. Après, pourquoi pas ? Mais en attendant, que vous soyez professionnel ou amateur attirés par cette période, ne vous privez pas de cet ouvrage.

NB : je n'ai pas développé la partie finale, mais ce livre couvre parfaitement les monnaies frappées jusqu'en 1066.

Samuel GOUET

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

- Professional Coin Grading Service:
- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
 - Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
 - Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.

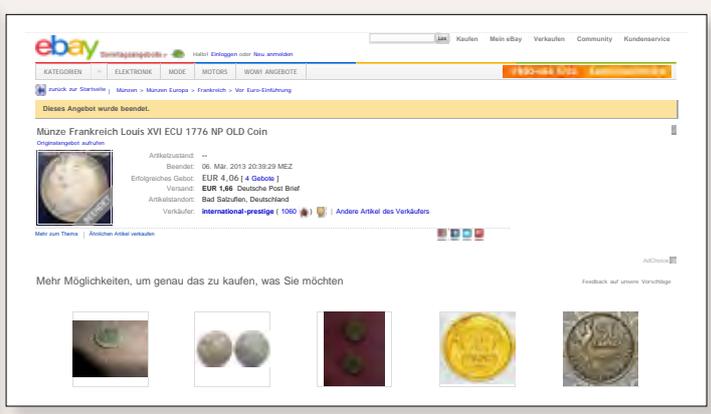
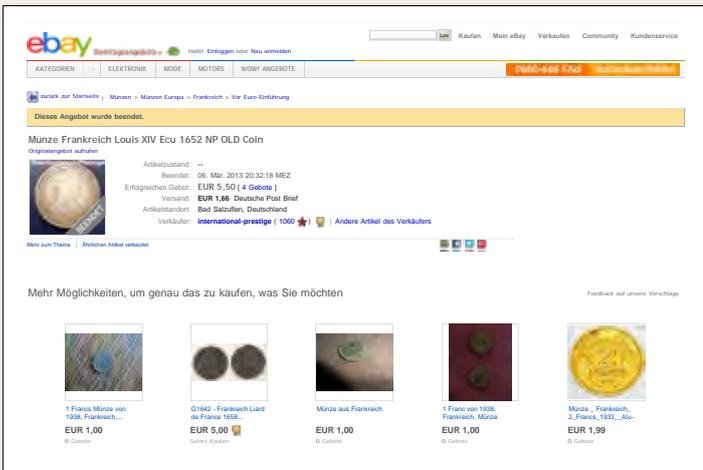


Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

DE DANGEREUSES COPIES CHEZ EBAY ALLEMAGNE

h http://www.ebay.de/itm/Munze-Frankreich-Louis-XIV-Ecu-1652-NP-OLD-Coin-/200901848247?pt=M%C3%BCnzen_Medaillen&hash=item2ec6aeeb7

et http://www.ebay.de/itm/Munze-Frankreich-Louis-XVI-ECU-1776-NP-OLD-Coin-/190804581570?pt=M%C3%BCnzen_Medaillen&hash=item2c6cd6dcc2

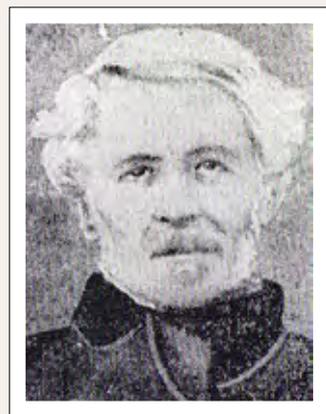


LES MÉDAILLES PRIVÉES...

La Commune éclate en mars 1871. Le désastre de Sedan est encore dans tous les esprits. Paris a enduré un siège pénible. La France a cédé au *diktat* de l'envahisseur germanique. Le peuple ne comprend pas et le gouvernement Thiers se montre inflexible.

La Banque de France, on s'en doute, n'est pas favorable au mouvement. Elle est dépositaire du compte courant de la Ville de Paris, neuf millions de francs, mais également d'avoirs considérables en or, dépôts et titres (deux milliards de francs or, le

« *trésor de la bourgeoisie* »). La Commune à ce moment n'est pas socialiste, au sens classique du terme. Marx lui en fera plus tard le reproche. « *Elle seule, la réquisition de la Banque de France, eût mis un terme aux rodomontades versaillaises* ». Or la Commune ne s'engage pas sur cette voie. Alors que le Gouverneur a rejoint les Versaillais, c'est un observateur que l'on désigne, pas un curateur. Et cet homme c'est Charles Victor Beslay, né en 1795. Il a été Commissaire de la République en 1848. Il s'est aussi essayé à l'activité bancaire sous le Second Empire, mais s'y est ruiné.



Beslay

La crainte est pourtant présente dans cette relation : « le vrai danger est dans l'occupation de la Banque par le Comité central qui peut y installer un Gouvernement de son choix, faire fabriquer des billets sans mesure ni limite et amener ainsi la ruine de l'établissement et celle du pays » (23 mars). Encore faut-il y ajouter le risque de réquisitions des avoirs et des dépôts ou encore celui de la désorganisation qui résulterait de la perte du Grand Livre.

L'attitude de Beslay est curieuse, si l'on se place du point de vue des insurgés. Le 3 avril il assure le maintien du bataillon



... ET LES MONNAIES SATIRIQUES...

de défense de la Banque, que le Comité veut pourtant abolir. Le 6 avril, il aide le sous-gouverneur Du Ploëuc à échapper à l'arrestation. Certes, il s'assure que la Banque verse seize millions aux insurgés. Mais en même temps ce sont plus de trois cents millions qui sont mis à la disposition du gouvernement d'Adolphe Thiers. L'homme est un utopiste qui voudrait concilier tout le monde. Il ne veut pas de spoliation. Le reste des insurgés ne comprennent rien à la Banque et aux finances. Ils ont sous la main l'outil qui aurait pu faire plier Thiers. Mais il faudra que l'armée levée par celui-ci se referme sur eux comme un étau pour les pousser à l'action. Et encore cette action vise-t-elle à la destruction aveugle. C'est à nouveau Beslay (et les mesures prises par Du Ploëuc) qui sauve la situation en avertissant qui de droit.

Qu'en est-il de cette médaille ? Ce n'est certainement pas un remerciement de la Banque. Celle-ci a aidé en toute discrétion Beslay à se réfugier en Suisse puis à obtenir un acquittement. Mais les médailles qu'elle a émises pour commémorer l'événement étaient destinées à son personnel et sont d'un style très fin, et d'un bon poids d'argent. La médaille de Beslay n'est pas non plus isolée, puisque le musée Carnavalet en possède un autre exemplaire. Il existe d'autres médailles

du même style mentionnant d'autres moments clés, parfois liés à une personne, parfois en citant simplement l'événement.

Le « *Catalogue des ouvrages, écrits et dessins de toute nature poursuivis, supprimés ou condamnés depuis le 21 Octobre 1814 jusqu'au 31 Juillet 1877.* » fournit une ébauche de solution. Il relate ce que la Gazette des Tribunaux (édition du 13/8/1873) nommait l'affaire des « *médailles de la Commune* » :

« *Il y a quelques jours, la Préfecture de police, avisée que des médailles commémoratives des événements de la Commune étaient mises en vente dans un bazar de la rive gauche, fit procéder à des investigations qui amenèrent bientôt la découverte de deux individus qui les avaient frappées et publiées. Par suite des perquisitions opérées à leur domicile, on saisit un grand nombre de médailles semblables, ainsi que plusieurs coins et matrices en fonte destinés à en faciliter la reproduction.* »



la Banque en 1871

... DE LA COMMUNE...



pour la plupart, de l'Officiel de la commune, et n'offrent que peu d'intérêt.

Parmi les plus curieuses, on peut citer les suivantes :

1- Médaille dorée, un peu plus grande qu'une pièce de 100 francs, face : un bonnet phrygien et ces mots : « Commune, de Paris, 1871. »



Ces médailles, qui sont généralement en plomb, sont de modules très différents. Quelques-unes ont été dorées ou argentées avec soin, à l'aide de la galvanoplastie ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, sont frappées en plomb ou légèrement bronzées. Les inscriptions qu'elles portent sont tirées,

- (...)
- 2- Très-grande médaille dorée du diamètre d'un verre à boire ordinaire. (...)
- 3- Grande médaille dorée. — Face : Un superbe coq perché sur un canon, hissé lui-même sur un monticule, avec ces mots : « c » Je veille pour la nation. (...)



- 4- Grande médaille en plomb. — Face : « Commune de Paris. Fédérés de 1871. Liberté, égalité, fraternité, ou la mort. » (...)
- 5- Médaille large et mince en zinc. (...)
- 6- Pièce de bronze de la dimension d'une pièce de 10 centimes. — Face : la tête de Napoléon

III, horriblement défigurée, avec ces mots : « Du plus grand des empereurs, voilà tout ce qu'il reste. » Revers : un hibou aux ailes déployées, tenant des os en croix, avec ces mots : « Vampire de la France — Paris, 2 décembre 1851 — Sedan, 2 septembre 1870. »

... ET DU SECOND EMPIRE

On remarque en outre dans cette collection, qui se compose de plus de quarante modèles différents, de nombreuses médailles représentant les traits du citoyen Rochefort avec les devises les plus élogieuses. Les autres médailles, moins luxueusement établies, sont généralement de la dimension d'une pièce de 5 francs et ont trait à des particularités fort insignifiantes ; elles ne se font guère remarquer que par les fautes d'orthographe parsemées dans leurs inscriptions. On évalue à plus de onze cents le nombre des médailles saisies ; elles ont été placées sous scellés (...) D'après les dires du sieur

X..., le frappeur, ces médailles ne seraient nullement destinées à faire l'apologie des faits insurrectionnels, mais seulement à en perpétuer le souvenir. L'instruction ouverte au sujet de cette affaire contre les sieurs M, tenant le bazar de la rue Soufflet, T, marchand de médailles et auteur des légendes qu'on vient de reproduire et Duseaux, fabricant, établit parfaitement l'innocence d'intention des trois prévenus. Le sieur T ne s'était proposé aucun but de propagande, mais simplement une spéculation, en vendant aux amateurs (et il en vendait, paraît-il, beaucoup depuis

25 centimes jusqu'à 2 francs) ses médailles en plomb plus ou moins façonnées ; le sieur M en avait accepté en dépôt ; il n'y eut donc que le sieur Duseaux qui fut poursuivi pour fabrication et publication de médailles sans autorisation ; il fut condamné, pour ce motif, à 25 fr. d'amende, par jugement du Tribunal correctionnel de la Seine (10* ch.), en date du 4 octobre 1873. Le sieur T, toutefois, y perdit ses médailles dont la destruction fut ordonnée ; il y avait bien 95 kilogrammes de plomb. (Fin de citation).

L'ire politique a donc eu raison d'une série de documents numismatiques, série dont il subsiste toutefois des vestiges, la preuve en est de ces médailles. En 1873, ces jetons ne présentaient, aux yeux des observateurs, pas grand intérêt. Tout comme en 1919-1920 personne n'accordait un grand intérêt aux monnaies de nécessité. Il y avait toutefois un marché, c'est évident, pour des monnaies satiriques et des jetons à collectionner, même si leur façon est modeste.



Philippe CORNU
Pour les références :
<http://www.commune1871.org/?La-Commune-et-la-Banque-de-France>
Eric Cavaterra, « La Banque de France et la Commune de Paris », L'Harmattan

NOTE SUR LES ESSAIS DE COINS

Philippe Théret nous communique informations et réflexions à propos de l'essai de coin publié dans le BN117 :

« Dans l'article sur le mouton à cinq pattes présenté page 3 est évoqué comme autre exemple la frappe AN 8 D sur monneron. Cette dernière est clairement une frappe d'épreuve du coin effectuée à Paris pour tester le coin avant de l'envoyer à l'atelier auquel il est destiné. Cette épreuve avait pour but d'éviter de payer au graveur des coins qui casseraient immédiatement. Cette épreuve était d'ailleurs prévue par la loi sur l'organisation des Monnaies du 21 vendémiaire an IV. J'avais fait avec X.Bourbon un article sur le sujet avec d'autres illustrations de moutons à cinq pattes dont une dans ma collection, cliquez pour le voir.



L'épreuve n'était pas faite dans l'atelier de Dupré mais organisée par l'administration sans la présence du graveur. Celui-ci exigera sa présence car il trouvait que les épreuves étaient

trop violentes et provoquaient trop de casses et donc de pertes pour lui...

À noter que le mouton à cinq pattes de la 1807 T de Daniel Diot, publiée dans le

LES FLANS SERONT DE CUIVRE

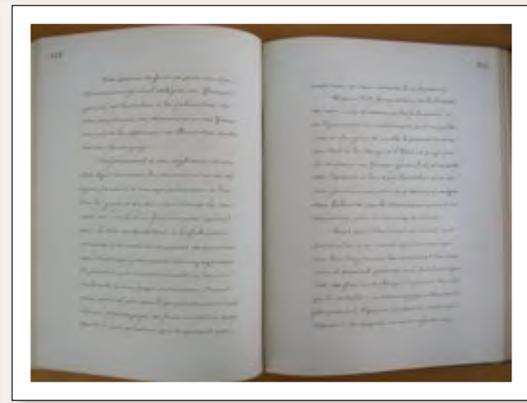
BN024 page 11 est possiblement une épreuve de coin prête à être expédiée....

L'exemplaire que vous présentez est antérieur à cette loi et à ce moment il y avait encore les graveurs locaux dans chaque atelier. Dupré faisait les matrices et les poinçons mais les coins eux étaient faits localement dans les ateliers. Donc soit test de matrice dans l'atelier de Dupré soit test de coin dans l'atelier de frappe...

Les épreuves de coins ont perduré et j'ai trouvé récemment un texte de 1851, voir ci-dessous, qui en parle.

On y trouve notamment la mention : « Pour les coins d'or et ceux d'argent, les flans seront de cuivre »

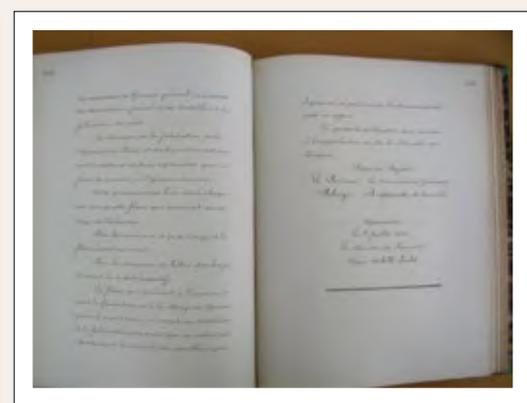
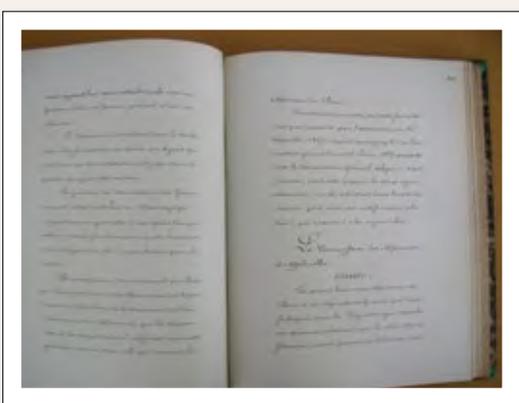
Le cuivre étant plus dur que l'or ou l'argent, l'épreuve en était donc plus difficile. Donc moins étonnant que parmi ces moutons à cinq pattes on trouve

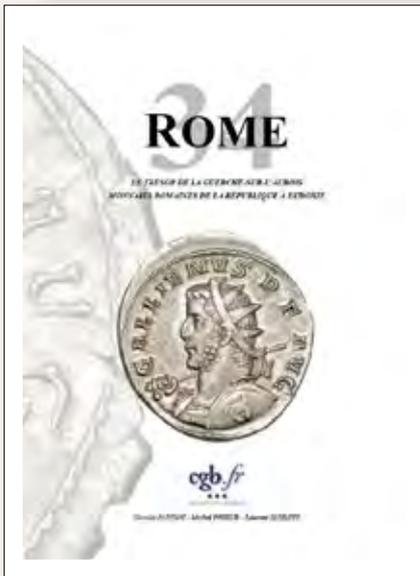


le monneron (8D), un flan de décime en cuivre (pour l'épreuve des deux avers d'UF) un flan de 40mm en cuivre (An 10 MA)...

En tout cas à chaque fois ces exemplaires n'auraient pas dû survivre...

Philippe THÉRET





l'Aubois (trouvé dans la région Centre, dans le département du Cher et l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond).



ROME 34 est disponible depuis le 19 mars 2013 avec près de 3.000 monnaies en vente. Les monnaies sont aussi visibles sur le site internet et une version FLIP du catalogue est à feuilleter sur la toile !

ROME 34 c'est un trésor !

En effet, dans ce nouveau catalogue, vous allez découvrir le trésor de la Guerche-sur-

Comment ce trésor se retrouve-t-il dans **ROME 34** ? Tout simplement parce que nous avons fait le travail que tout numismate professionnel devrait faire. Ce trésor, découvert en 2012, au cours de travaux, a été déclaré par nos soins grâce à la diligence d'Arnaud Clairand auprès des services archéologiques compétents. Le trésor a été envoyé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale de France où il a été étudié par

À PRIX MARQUÉS !

Dominique Hollard, conservateur chargé des monnaies romaines. Il fera l'objet d'une publication scientifique dans un prochain Trésors Monétaires. Rendu à son légitime propriétaire, celui-ci a fait appel à nous pour le proposer à la vente ainsi que le vase (brisé) qui le contenait.

La morale de cette histoire est qu'un trésor de monnaies peut se vendre en toute légalité en France en respectant la législation en vigueur sans que celui-ci ne soit éclaté, bradé sous le manteau ou carrément exporté illégalement dans des pays où les règles sont moins strictes et les professionnels moins regardants. L'information scientifique est alors irrémédiablement perdue avec un manque à gagner important pour l'inventeur qui est, dans ce cas là, souvent spolié au profit de margoulin, de receleurs et de contrebandiers. Déclarer est non seulement un acte civique mais aussi un moyen de faire valoir ses droits légitimes de propriété et de tirer un vrai prix de sa découverte.

Vous allez donc découvrir dans **ROME 34** le trésor de la Guerche-sur-l'Aubois donc 554 monnaies : un denier de Maxime et 553 antoniniens d'Élagabal à Postume ainsi que la poterie qui contenait le dépôt, malheureusement brisée. C'est le thème de

notre nouveau catalogue **ROME**. Parmi cet ensemble où chaque monnaie est détaillée avec des prix compris entre 25 et 850€, vous pourrez acquérir aussi une rare série d'antoniniani des légions de Gallien, frappés à Milan en 261-262. Cet ensemble a été classé par Nicolas Parisot qui s'avère être l'un des plus grands spécialistes de cette période avec à son actif **ROME 29**, consacré à l'Empire Gaulois et **ROME 32**, consacré au monnayage de Valérien I^{er} et de Gallien.

Mais **ROME 34**, ce n'est pas seulement le trésor de la Guerche-sur-l'Aubois, c'est aussi dans la seconde partie 2.330 monnaies romaines entre la République Romaine, avec un semis coulé des débuts de la République vers 280 avant J.-C., et la fin de l'Empire avec un nummus d'Eudoxie, femme d'Arcadius (483-408) frappé à Antioche au tout début du Ve siècle après J.-C. Entre les deux, vous allez découvrir comme d'habitude en suivant les neuf grandes périodes historiques de la République à la fin de l'Empire en passant par les Julio-Claudiens, les Flaviens, les Antonins, les Sévères, l'Anarchie militaire, La Tétrarchie, Constantin I^{er} et son temps puis l'Empire chrétien, un ensemble de monnaies variées avec des prix compris entre 15 et 4.200€. Cette partie générale du catalogue **ROME** présente une sélection de



neuf cents nouvelles monnaies, un ensemble de plus de mille monnaies dont les prix ont été réactualisés et enfin une sélection de monnaies rares et de qualité.

Vous savez ce qu'il vous reste à faire, avec la version papier, avec la version FLIP ou directement dans la boutique **ROME**, rejoignez-nous afin de découvrir et d'acquérir des monnaies d'un trésor romain du III^e siècle de notre ère ou bien des monnaies afin de compléter votre collection et pourquoi pas les deux !

Laurent SCHMITT

PS : ROME 35 sera disponible après **MONNAIES 59**, au début de l'été.

17 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

17 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

CRÉATION DES CARRÉS

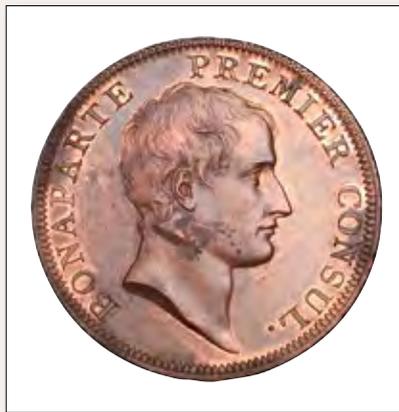
Le processus de création des carrés a varié entre l'an 4 et l'an 11. On note ainsi trois modes différents :



- Création sur-mesure pour un balancier donné et en utilisant le procédé ordinaire de reproduction des carrés ;
- Création des carrés avec un modèle uniforme et en utilisant le procédé ordinaire de reproduction des carrés ;
- Création des carrés avec un modèle uniforme et en utilisant un nouveau procédé, celui du Citoyen Droz.

Les trois modes se sont succédés ou plutôt enchevêtrés. En effet toutes les parties concernées n'étaient pas prêtes en même temps et dans certains cas manifestement

faisaient preuves d'inertie. Aussi beaucoup de courriers concernent ces différents changements.



PASSAGE DES ANCIENS MODÈLES AU NOUVEAU MODÈLE UNIFORME

L'idée est simple, c'est d'éviter de faire du sur-mesure. Avant, chaque atelier envoie les mesures des boîtes de ces balanciers et l'atelier de Dupré fournit des carrés sur-mesure pour ces boîtes. Ce qui forcément complique le travail des ouvriers de Dupré et nécessite plus de main d'œuvre. Avec la mise en place d'une boîte uniforme pour les balanciers, les carrés peuvent eux-

mêmes devenir uniformes et simplifier le travail.

Nous pouvons dater ce passage dans l'intention au 27 nivôse an 5 (16/01/1797) mais pour sa mise en œuvre cela fût plus long...

Le 27 Nivôse An 5 (16/01/1797) Augustin Dupré répond avec enthousiasme à l'Administration des monnaies :

« Vous m'avez fait remettre un modèle des carrés qui doivent être faits uniformément pour tous les ateliers monétaires. Cette mesure que j'ai depuis longtemps sollicitée était la seule propre à faciliter le service en cette partie. Je m'occupe des moyens de remplir vos intentions à cet égard ;... »

Le 7 germinal an 5 (27/03/1797), Dupré écrit à l'Administration des monnaies :

« Par votre lettre du 27 nivôse dernier vous m'avez annoncé avoir arrêté qu'à compter de cette époque tous les carrés destinés à la fabrication dans les différentes monnaies seraient uniformes et vous m'avez adressé le modèle à suivre dorénavant. J'ai dès lors, pour me conformer à vos intentions, suspendu la fabrication des carrés d'anciens modèles particulièrement pour ceux destinés

SIMPLIFICATION ET STANDARDISATION



aux ateliers des départements et je ne me suis en même temps occupé que d'en faire forger suivant le nouveau que vous m'avez remis. Cependant les demandes qui me sont faites depuis cette époque sont toutes de carrés d'anciens modèles, ce qui m'en fait présumer que vos ordres pour le changement des boîtes de balanciers n'ont point encore en exécution. Il en résulte pourtant que comme il s'est écoulé assez de temps pour employer le nombre de carrés qui me restaient d'anciens modèles, je serai successivement obligé d'en faire forger encore pour remplir l'objet de ces demandes ; c'est ce qui m'arrive encore en ce moment même. Le C.Tiolier m'avertit de la demande que vient de faire le directeur de l'atelier d'Orléans, consistant en 25 paires de carrés de

5 centimes suivant l'ancien modèle. Comme tout ce que j'en avais prévu de cet atelier est fourni, il faut que j'en fasse disposer exprès. Veuillez donc, Citoyens, me faire passer à chacune des demandes de cette nature des ordres positifs ; en même temps pressez par tous les moyens qui dépendent de vous le changement des boîtes des balanciers et ce avec d'autant plus de fondement que je me trouve avoir en avance une quantité très considérable de carrés de nouveau modèle et que tant que les boîtes des balanciers resteront dans leur état actuel l'inconvénient dont je viens de vous rendre compte ne pourra manquer d'apporter des lenteurs dans le service. »



Carré de la 5 Francs UNION ET FORCE

Le 5 floréal an 5 (24/04/1797), Dupré se trouve en possession de 4 à 5000 carrés du nouveau modèle qui ne peuvent être livrés car les modifications des balanciers ne sont pas encore opérationnelles. Et cela va même devoir provoquer une réduction de ses effectifs.

« Je ne puis m'empêcher de vous observer que les acomptes que je reçois depuis trois décades bornés à la somme de 3000 francs et calculés sans doute en raison des fonds dont vous avez la disposition ne peuvent me mettre à portée de continuer mes travaux avec la même activité qu'ils ont eu jusqu'à ce jour et vous me forcez à des réductions qui deviendront préjudiciables en service. Un exposé succinct va vous en convaincre. Vous m'avez arrêté que les boîtes de tous les balanciers seraient rendues propres à recevoir des carrés uniformes. Dès que vous m'en avez fait part et même auparavant je me suis occupé d'en disposer une quantité capable de fournir aux demandes qui seraient faites successivement pour tous les ateliers monétaires. Je m'en trouve muni d'environ 4 à 5 000 mille dont partie est prêt à livrer à l'autre partie des quels il ne manque pour être livré que l'apposition du différent et de la trempe ; L'établissement de tous ces carrés a donc exigé une avance

DROZ ARRIVE

de fonds considérable. La lenteur qu'on a mise jusqu'à ce jour a exécuté vos ordres pour le changement des boîtes de balanciers a nécessité des nouvelles fournitures de carrés d'ancien modèle et chaque jour je suis obligé en vertu de votre lettre du 9 germinal d'en faire forger et préparer, ce qui occasionne l'emploi de nouvelles matières et des frais continuels de mains d'œuvre. Si je n'avais qu'à m'occuper des besoins de l'atelier de Paris je me trouverais aisément en mesure mais les fournitures réclamées par ceux des départements varient en raison des différents modèles et s'en suit qu'il faut que je fasse continuellement disposer un nombre supplémentaire de carrés pour y pourvoir et par là accroître mes dépenses. La forte réduction que vous avez mise aux

fonds jugés nécessaires pour continuer avec la même célérité les travaux qui me concernent va me forcer à supprimer au moins deux tiers de mes ouvriers en ce que conservant toujours le même nombre il en résulte une consommation de matière dont l'avance va se trouver trop forte pour que je puisse la supporter de mes propres moyens ; or cette suppression à laquelle je me trouverai contraint ne pourra manquer d'apporter du ralentissement dans mes fournitures. Je vous prie donc, Citoyens, d'aviser dans votre sagesse aux moyens qui vous paraîtront propres à éviter cet inconvénient en me procurant les avances de fonds qui sont essentielles à l'activité de mes travaux et pour satisfaire aux ordres que vous m'avez donnés le 9 germinal dernier. »

correspondance MS 137, on trouve notamment la trace suivante datée du 25 Prairial an 5 (13/06/1797) :

« Le C^{en} Droz graveur mande qu'il a besoin pour l'accélération des travaux qui lui sont confiés concernant la multiplication des coins des monnoies d'une somme d'environ 1 200 qu'il prie de lui faire remettre. » Le 1 fructidor an 5 (18/08/1797), Dupré recevra la lettre suivante de l'Administration :

« Nous vous invitons C^{en} à vouloir bien remettre au C^{en} Tiolier deux matrices de pièces de 5F l'une de tête l'autre de pile, ces matrices sont destinées à obtenir des poinçons d'après les procédés du C^{en} Droz, le C^{en} Tiolier est chargé de veiller à ce qu'il ne se commette aucun abus lors de l'usage que le C^{en} Droz fera de ces matrices. ». En même temps, Tiolier reçoit celle-ci :

« Nous vous prévenons C^{en} que nous venons d'inviter le C^{en} Dupré à vous remettre deux matrices de pièces de 5F dont le C^{en} Droz a besoin pour faire ces expériences. Vous voudrez bien être présent à ces opérations et mettre ces matrices dont il s'agit sous votre cachet lorsqu'elles ne seront pas utiles à cet artiste afin d'être assuré quelles ne serviront à aucun autre usage. »

PASSAGE DU PROCÉDÉ ORDINAIRE AU PROCÉDÉ DE DROZ

Ce procédé a été mis au point durant l'an 5 mais il faudra attendre l'an 9 pour être réellement appliqué. Beaucoup d'inerties et de polémiques ont été générées à ce sujet. Voici un extrait de différentes correspondances permettant d'en avoir un avant-goût. Dans le registre de



CONFLITS TECHNIQUES



Jean-Pierre Droz

Dans la lettre du 21 floréal an 7 (10/05/1799) que Dupré adresse à l'Administration nous en apprenons plus sur ce procédé, ses avantages et inconvénients (vu de Dupré) :

« Par votre lettre du 19 de ce mois vous me demandez quelle diminution apportera au prix actuel des carrés leur fabrication suivant le procédé du C. Droz. Pour vous répondre d'une manière satisfaisante il faudrait que j'eusse une connaissance pratique de ce procédé ; ce que j'en connais m'a fait voir d'abord qu'il est au fond le même que celui dont je me sers et ensuite que s'il réunit des avantages il a aussi des inconvénients ; que s'il présente à certains égards de l'économie on y trouve à d'autres un surcroît de

dépenses. C'est donc la compensation de ces avantages sur les inconvénients et de cette économie présumée sur la dépense en plus qu'il occasionnera, comparativement aux moyens que j'ai jusqu'ici employés, qui doit déterminer une diminution sur le prix des carrés. Or pour établir cette compensation (à laquelle on n'a peut-être pas songé en se prononçant à l'égard du procédé du C. Droz) il faudrait que j'eusse déjà fait un grand usage de ce même procédé, sans cela, je risquerais de vous induire en erreur en m'y induisant moi-même. Un avantage du procédé est l'adoption du poinçon à la boîte du balancier d'où résulte un moyen plus certain de centrer le carré et d'éviter le danger de se blesser que l'artiste court en appliquant à la main, quelque soit sa dextérité. Mais un des inconvénients (A) me semble se trouver dans le mécanisme ajouté au balancier, qui par sa complication doit être de plus dispendieux à établir comme à entretenir. (A) : Un inconvénient majeur et qui entrainera pour le gouvernement une dépense considérable c'est l'établissement des poinçons et matrices dans la forme propre à s'adapter au balancier, ceux qui existent actuellement et qui ont été disposés pour servir un temps indéterminé ne pouvant être sous ce rapport d'aucune utilité. Un moyen d'économie du procédé

paraît être d'épargner le tournage et le dressage des carrés. Mais n'existe pas au surcroît de dépense dans l'établissement des boîtes pour l'enfoncement sous le mouton et pour le placement sous le balancier tant de poinçons que de carrés ? La construction de ces boîtes, leur facile détérioration amènent des dépenses qu'on n'a pas sans doute prévues d'abord, et que l'usage seul peut prouver dans le cours du travail, j'en ai déjà moi-même l'expérience dans celles que j'ai établies pour estamper des carrés sous le mouton ; dépenses qui se joignent à celles de l'établissement des fourneaux de recuisson et à la consommation de charbon de cet objet. Au surplus, Citoyens, c'est l'exécution en grand de ce procédé qui peut seul en convaincre de ses bons effets et comme je partage le zèle que vous à saisir les moyens les plus avantageux à la chose publique, dès que l'emploi des carrés que j'ai en réserve sera fait, je n'aurais rien de plus à coeur que de m'en servir et je désire bien réellement que cet emploi donne la certitude des avantages que vous en attendez, et je vous prie de croire que ce n'est aucunement par prévention défavorable que j'hésite à les déterminer dès à présent ; mais seulement par une véritable disposition à m'en assurer davantage. »

DUPRÉ TENTE DE S'ADAPTER

Le 22 floréal an 7 (11/05/1799), Dupré propose de faire un test sur 500 carrés :

« Par votre lettre du 19 de ce mois, vous me demandez quelle diminution doit produire sur le prix actuel des carrés l'exécution du procédé du C. Droz. Ce ne sera qu'en mettant en usage ce procédé dans une fabrication en grand que je pourrai remplir vos intentions et celles du ministre des finances à cet égard. Je la présume cette diminution ; mais il me serait impossible maintenant de la déterminer d'une manière positive sans vous induire en erreur par un faux calcul. Pour y réussir avec certitude, il serait de toute nécessité que vous m'autorisassiez à fabriquer par ce même procédé une quantité de 500 paires de carrés, lesquels ne seraient activés par l'application des lettres, dates et différents et par la tempe qu'au fur et à mesure des besoins. » Puis on se retrouve au début de l'an 9 sans que la production de ces nouveaux carrés soit réellement lancée. Le 7 vendémiaire an 9 (29/09/1800), Dupré annonce la nécessité de faire de nouveaux poinçons originaux et nouvelles matrices originales :

« Maintenant que les dispositions nécessaires pour la fabrication des carrés, suivant le procédé nouveau, sont faites, ainsi

que vous m'en informez dans votre lettre du 26 du mois dernier, je m'occupe à remplir vos intentions à cet égard ; mais en même temps je dois vous prévenir : Premièrement que l'exécution de ce procédé rend indispensable l'établissement de nouvelles matrices originales et de nouveaux poinçons originaux dans la forme propre au mécanisme du balancier destiné à reproduire les carrés.

Les poinçons dont je me suis servi jusqu'à présent sont haut de 70 à 85 millimètres allongés en cônes larges d'environ 60 millimètres vers le milieu et le rétrécissement

vers le bas. Les nouveaux, au contraire, n'ont que 45 millimètres de hauteur sur 70 de diamètre. Ils sont d'une forme cylindrique, avec une portée sur le dessus où s'en chasse la virole et une bordure qui saille vers le bas, et les poinçons, comme les matrices doivent être forgés et tournés exprès et de manière à pouvoir s'adapter au mécanisme du balancier.

Ces changements de formes rendent mes matrices jusqu'ici employées inutiles et une fois que les nouvelles seront formées aux moyens de mes anciens poinçons, ces derniers n'ont plus d'utilité. Vous trouverez ci-joint un état de ce qui s'en trouve actuellement entre mes mains (carton des états de recensement)

Il est donc essentiel que j'établisse des uns et des autres au nombre au moins de 48 ; dont :

- 4 matrices de tête
- 4 de revers
- 4 poinçons de têtes
- 4 de revers

Pour les cinq francs Et pareillement pour le décime et pour le cinq centimes.



LA CAUSE DE L'ÉVICTON DE DUPRÉ ?

Il ne vous échappera pas, Citoyens administrateurs, que je puis effectuer ces changements de forme sans y être particulièrement autorisé et sans que les frais de matières, de forge, tour, enfoncement sous le balancier, champlévé, retouche de gravure et trempe de ces 48 pièces me soient alloués. Ces frais dont j'ai fait une évaluation approximative, s'élèveraient pour les 24 matrices et les 24 poinçons à environ 3 500 francs.

En second lieu comme ces matrices et poinçons doivent être fabriqués en acier de choix anglais pour l'ordinaire, ceux de forge que j'ai en avance et qui étaient destinés à servir dans la supposition que leur forme ne subirait point de changement ont été ainsi fabriqués. Vous en trouverez l'état ci-joint. J'ai dû m'en mécautionner ?? ne pouvant prévoir ce changement, alors que j'ai trouvé occasion de me procurer de ces espèces d'aciers, souvent rares et chers et pour parer aux inconvénients du défaut de tenue auquel la plupart est exposé, soit à la trempe, soit au balancier, soit par l'influence des temps. Vous jugerez que dans la circonstance actuelle ces objets ne peuvent rester en pure perte pour moi.

Il en est ainsi des carrés qui se trouvent à présent entre mes mains, tant d'ancien modèle, qui par le changement subit des

boites des balanciers n'ont pu en totalité être employés jusqu'à ce jour que ceux de nouveau modèle fabriqué suivant le procédé ordinaire, qui sont encore disponibles, votre intention étant d'en recevoir pour le service des monnaies à compter du 1^{er} brumaire prochain que fabriqués d'après le nouveau procédé. Je vous en ferai passer très incessamment l'état.

Quelques désavantageuses que puissent mettre ces avances de travaux non utilisés, mon dessein n'est pas d'en réclamer le paiement suivant leur exacte valeur ; Mais sans doute vous trouverez juste que je sois indemnisé au moins des premiers frais de leur établissement, et c'est à cela que je me bornerai lorsque vous désirerez que je vous en donne l'estimation. Quant à présent, je vous prie, Citoyens administrateurs, de me remettre l'autorisation dont j'ai besoin pour établir les matrices originales et les poinçons originaux de nouvelle forme pour la reproduction des carrés suivant le procédé du C. Droz.

PS : pour vous former une idée exacte des détails que je vous donne et vous convaincre de leur réalité je vous inviterais Citoyens administrateurs à vouloir bien vous transporter dans

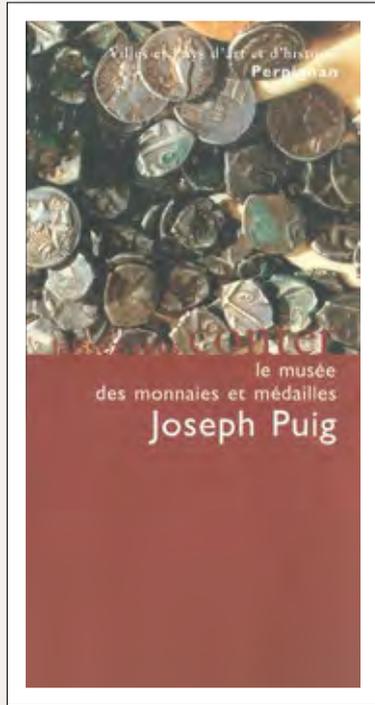
mes ateliers à tel instant que vous voudrez choisir ou commettre quelqu'un à cet effet. »

Ce changement de procédé aura pourri les relations entre Dupré et l'Administration jusqu'à l'éviction de Dupré en l'an 11. Le problème principal était financier notamment sur la problématique des coins préparés avec l'ancien procédé, non encore livrés et donc non payés par l'Administration... Nous trouvons ainsi dans les archives plusieurs mémoires traitant de cette question ! On peut d'ailleurs penser que cette problématique a joué un rôle dans l'éviction de Dupré...

Philippe THÉRET
Xavier BOURBON

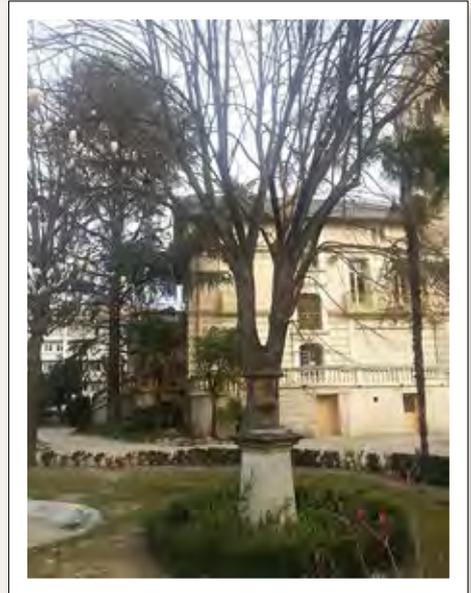


LE MUSÉE PUIG : UN TRÉSOR EN PROVINCE, UNE NOUVELLE CAPITALE...



Vous ne connaissez pas le musée Puig ?

Dans la brochure, avec 45.000 monnaies, il est présenté comme le troisième lieu de conservation des monnaies en France après le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France et le musée de la Monnaie de Paris. Comme ce dernier est définitivement fermé et que le second le sera bientôt pour un bon moment, la capitale numismatique de la France pourrait bien devenir Perpignan !



J'ai donc rendez-vous lundi matin à la villa des Tilleuls, 42, avenue de Grande Bretagne pour une visite privée puisque que le lundi est le jour de fermeture hebdomadaire du musée. Le musée est d'ailleurs ouvert uniquement sur rendez-vous du mardi au samedi.

Le musée est aussi le siège de l'Association Numismatique du Roussillon (ANR) qui édite la revue la *Pallofe* dont l'un des derniers numéros est consacré au monnayage de Perpignan à l'époque royale, *Les monnaies frappées à Perpignan de 1711 à 1793*, La Pallofe, hors-série n° 1, Lp33, 15€

et le plaisir de me faire découvrir le musée, les collections et les deux salles d'exposition dont la principale est consacrée aux monnayages frappés en Roussillon de l'époque gauloise jusqu'aux monnaies de nécessité des années 20.

Après la sympathique bourse de Pollestres qui s'est tenue le dimanche 24 février 2013, je suis resté dans la région le lundi, mon jour de repos, et j'en ai profité pour aller voir le musée Puig.

J'ai rencontré Madame Sabine Got-Castellvi, la conservatrice, qui me fit l'honneur

Le musée est situé dans le parc et la villa des Tilleuls. La villa est l'œuvre de Viggo

... DE LA NUMISMATIQUE EN FRANCE !

Dorph-Petersen (1851-1937), architecte danois qui eut les faveurs de la bourgeoisie perpignanaise à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il a construit cette villa pour Joseph Puig (1859-1929) ; ce dernier s'y est retiré après la guerre et la mort de son fils. À sa mort, il fait de la ville son légataire universel.

trouver un nombre très important de monnaies régionales. Le Roussillon tient bien sûr une place de choix dans les vitrines de l'exposition permanente de la salle du musée. On peut y découvrir aussi le bureau du propriétaire qui sert aujourd'hui de salle de lecture. Outre les 45.000 monnaies, une bibliothèque de plus de 2.500 ouvrages permet d'étancher la soif de connaissance du visiteur.



Joseph Puig a fait fortune dans le commerce de mercerie en gros. Riche négociant, c'est aussi un grand collectionneur, et amateur de monnaies en particulier, très attaché à sa région. Il est donc tout à fait normal de

Le legs de Joseph Puig a permis la création d'un cabinet numismatique réservé aux chercheurs et aux étudiants, complété en 1984 par l'ouverture des salles au public.

Got-Castellvi prene un moment sur son congé hebdomadaire pour me recevoir et me servir de guide alors qu'elle avait déjà participé la veille au salon au sein de l'ANR.



L'accueil est chaleureux, voire convivial et j'ai fortement apprécié que Madame Sabine



Je ne puis que vous inviter, si vous passez par Perpignan et sa gare (le centre du monde pour Dali), à visiter ce très beau musée qui reste l'un des derniers temples où nous pouvons contempler des monnaies.

Laurent SCHMITT

Musée PUIG :
42 avenue de Grande-Bretagne
BP 20931, 66931 Perpignan Cedex
musee-puig@mairie-perpignan.com
www.mairie-perpignan.fr

MONNAIES ROYALES INÉDITES

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de références, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la Monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

LOUIS DIT « AU BANDEAU », 1741, STRASBOURG (BB)

Comme « un bonheur n'arrive jamais seul », Marc Emory, vient de nous signaler l'existence d'un louis dit « au bandeau » frappé en 1741 à Strasbourg (BB), [cliquez pour voir la vente](#).

Le registre des délivrances n'est malheureusement pas conservé pour cette année, ainsi est-il impossible d'avoir le détail au jour le jour de tous les louis mis en circulation dans cet atelier. Les chiffres de mises en boîte de Strasbourg pour l'année 1741 sont connus et conservés aux Archives nationales sous la cote Z1b 989 et ont été publiés en 1996 (A. Clairand, Monnaies de Louis XV, Le temps de la stabilité monétaire, 1726-1774, p. 80).

Pour les louis, 44 exemplaires ont été mis en boîte. Le registre conservé anciennement dans les Archives de la Monnaie de Paris dans le carton A3, dossier 19, indique que le poids d'or monnayé à Strasbourg en 1741 fut de 253 marcs 23 deniers 18 grains (61,953 kg d'or) correspondant à une frappe de 7 594 exemplaires. Cette monnaie était jusque-là signalée mais non retrouvée dans les



ouvrages de référence, notamment dans les différentes éditions du Répertoire de Frédéric Droulers qui donnait une production de 7 590 exemplaires. Nous remercions chaleureusement Marc Emory pour nous avoir signalé et autorisé à publier ces deux monnaies.

DEMI-ÉCU AU BUSTE JUVÉNILE FRAPPÉ EN 1669 À LYON (D)

Monsieur Rudy Coquet nous a aimablement signalé un demi-écu au buste juvénile frappé à Lyon (lettre D) en 1669 et non retrouvé dans les ouvrages de référence (13,7 g, 32,2 mm).

Frédéric Droulers, dans les différentes éditions de son Répertoire, donne un chiffre de frappe estimé à 40 466 exemplaires.

Pour cette année, le registre des délivrances de Lyon n'est pas conservé. Les registres AN Z1b 305 et Z1b 321 nous indiquent toutefois que 126 demi-écus ont été mis en boîte. Ce chiffre de mise en boîte, déjà retrouvé par Pierre Prieur, avait été communiqué à Jean Tricou qui l'a publié en 1959 dans « Recherches sur les Monnaies frappées à Lyon de 1644 à 1800 d'après les documents conservés aux Archives du Rhône », Album du Crocodile, I, 1959, p. 16.

Outre le chiffre de mise en boîte, le registre Z1b 321 nous livre quelques indications complémentaires : le poids d'argent monnayé à Lyon en 1669 fut de 2 278 marcs (557,547 kg) comprenant une petite partie de quarts d'écu (2 en boîte) et de douzièmes d'écu (2 en boîte). Ces monnaies d'argent furent délivrées entre le 6 mars et le 31 décembre 1669.

En établissant un ratio entre le chiffre de mise en boîte et le poids monnayé, il est possible d'estimer le chiffre de frappe des demi-écus

frappés à Lyon en 1669 à 39 374 exemplaires, chiffre légèrement inférieur à celui proposé par Frédéric Droulers. La marque située au-dessus de la tête du roi est un mont, différent parlant de Nicolas Simon, se retrouvant dans ses armes. Nicolas Simon était le commis à la maîtrise du régisseur général des monnaies Claude Thomas.

Nous avons retrouvé aux Archives départementales du Rhône, sous la cote 6B 73, un interrogatoire du 27 mars 1662 de Claude Boyat, juge-garde de la Monnaie de Lyon nous apprenant que pour l'année 1661 « les différends ont été, [...] pour le graveur une estoile » différent du graveur Jean-François Lagier, encore en exercice en 1669. Cette pièce présente bien une étoile à cinq rais, à la fois au-dessous et au-dessus du buste.

Deux étoiles se rencontrent également sur des louis de Lyon au millésime 1669 (Crédit de la Bourse, 19-21 avril 1995, n° 1394, p. 155 (6,75 g) ; Vinchon, 30 novembre-1er décembre 1993, n° 594 ; Bourgey, 21 juin 1992, n° 76 ; Védrières, 22 juin 1982, n° 190).

Outre ces marques, cet exemplaire porte un point sous le T de SIT. Nous n'en connaissons pas la signification. En 1663, un tel point se retrouve notamment sous le N de NOMEN ou encore en 1662, 1663, 1664 et 1667, sous le 1 du millésime. Des pointages précis comparés avec l'exercice des différents officiers de l'atelier monétaire de Lyon (essayeur, juge-garde...) nous apporteront certainement des éléments de réponse.

Arnaud CLAIRAND



DIGEST DU BLOG DES AD€



UNE QUESTION À L'ASSEMBLÉE...

Une députée a posé une question au gouvernement sur les nouveaux billets euro « mémère » et le gouvernement a répondu... vous trouverez cet échange sur le site des AD€ [cliquez](#).

Quant à moi, je ne préfère ni commenter une question aussi incroyablement inutile - cette député n'a pas encore compris, après quinze ans d'euro, que le centre d'eurodécision est à Francfort, pas à Paris - ni la fin de la réponse gouvernementale que je cite :

« Enfin, la France ne souhaite pas remettre en cause les pièces de 1 et 2 centimes. Outre les risques d'inflation qui ne peuvent être to-



talement exclus en cas de suppression de ces coupures, ces pièces restent utilisées par les

consommateurs et contribuent à la préservation de la filière industrielle de production des pièces en France et en Europe. »

En clair, même si ça ne sert à rien et que ça coûte cher, on continue de produire pour pouvoir continuer de produire, même à perte.

Mieux vaut lire ça que d'être sourd même si je pense effectivement qu'il faut garder les 1 et 2 centimes.

Michel PRIEUR

LETTONIE : TOUT SAVOIR GRÂCE AUX AD€!



LA LETTONIE SIGNE SA DEMANDE À LA ZONE EURO



À la bourse de Berlin, les AD€ ont rencontré les responsables lettons et obtenu **tous les détails sur les euros lettons, lire sur le blog des AD€**



Les détails dans l'article du *Nouvel Observateur*, [cliquez pour le lire](#) ; le point important, l'entrée serait pour janvier 2014.



LE SIÈGE DE PIERRE EST VACANT



Nous trouvons sur le blog des AD€ mis en ligne par Fabrice Rolland, l'illustration du projet de la série Sede Vacante qui suit la descente de charge de Benoît XVI, [cliquez pour aller sur le blog AD€](#)



LES QUANTITÉS D'EURO FRAPPÉS EN SLOVAQUIE

Sur le blog des AD€ toutes les informations dont vous avez besoin pour connaître les productions de Slovaquie 2008 / 2013, [cliquez pour visiter](#).

AMERICAN HERITAGE MINTING INC MONNAIES DE QUALITÉ

ANGLETERRE 1660-1947 ÉTATS-UNIS 1652 - 1945 FRANCE 1640-1946

NOUS ACHETONS - NOUS VENDONS

LES MONNAIES ET LES BILLETS DE BANQUE D'ANGLETERRE, DE FRANCE, DES USA
LE PLUS GRAND CHOIX DE PIÈCES ANGLAISES ET FRANÇAISES DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS



certificats
PCGS
NGC



ENVOYEZ OU FAXEZ-NOUS VOTRE MANCOLISTE SI NOUS NE TROUVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ, C'EST QUE LA PIÈCE N'EST A VENDRE NULLE PART !!
NOUS SOMMES A LONDRES ET A PARIS CHAQUE MOIS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y RENCONTRER POUR ACHETER VOS MONNAIES OU COLLECTIONS

En EUROPE
votre contact privilégié

WILLIAM P. PAUL
The Pavilion
Suite 210, Box 1008
Jenkintown, PA 19046
Tel : 00(1) 215 576 7272
Fax : 00 (1) 215 576 5915
Europe : 00 (33) 06 85 42 13 19

en français
wpp4coin@cs.com
http://www.ahmcoin.com

DAVID NEITA
8306 Wilshire Blvd
Suite 2657,
Beverly Hills, Cal 90211
Tel : 310 657 6443
Fax : 310 551 2729

AUX BONS SOUVENIRS...



des États-Unis de cette fin du XIX^e siècle allant du 1 Cent au 20 Dollars.

N'y cherchez aucune cohérence si ce n'est la volonté du collectionneur de réunir à tout prix le plus large éventail de monnaies comme l'illustre la liste suivante :

- 20 Dollars or 1892 San Francisco
- 10 Dollars or 1884 San Francisco
- 5 Dollars or 1887 San Francisco
- 3 Dollars or 1878 Philadelphie
- 2 1/2 Dollars or 1878 Philadelphie
- 1 Dollar or 1851 Philadelphie
- 1 Dollar argent 1893 Philadelphie
- 1/2 Dollar argent 1893 Nouvelle-Orléans
- 1/4 Dollar argent 1893 Philadelphie
- 1 Dime argent 1893 Nouvelle-Orléans
- 1/2 Dime argent 1872 Philadelphie
- 5 Cents nickel 1893 Philadelphie
- 2 Cents cuivre 1864 Philadelphie
- 1 Cent cuivre 1893 Philadelphie

Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de la part de ce collectionneur français d'une tentative de faire une série annuelle mais bien un instantané de la circulation monétaire de ce pays.

1893 est une année spéciale pour les États-Unis, celle de l'Exposition Universelle de Chicago encore appelée Columbian World's Fair ou World Columbian Exposition. Après

En numismatique, il existe deux types d'objets : ceux qui sont dûment répertoriés dans les archives ou dans des catalogues et les autres, plus énigmatiques, auxquels on essaye de donner du sens. C'est le cas de ce magnifique coffret de monnaies des États-Unis.

La sélection des monnaies et surtout la facture du coffret permettent de le dater de la fin du XIX^e siècle, plus précisément de 1893 la date des monnaies les plus récentes contenues dans ce coffret. Ici sont réunies pas moins de quatorze monnaies représentatives de la monnaie métallique circulante

... DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO...

celle de New York (1853) et de Philadelphie (1876), les États-Unis fêtaient le 400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (avec une année de retard !).

Pour Chicago ravagée par un grand incendie en 1871, il s'agit d'une renaissance et pour l'Amérique qui traverse une période de crise, une manière de relancer son industrie tout en exposant son savoir-faire.

L'exposition est un franc succès car elle comptera 27 millions de visiteurs en cinq mois soit l'équivalent d'environ la moitié de la population américaine à l'époque. La fréquentation n'égale pas celle de l'exposition de Paris en 1889 (plus de 32 millions de visiteurs) mais la ville de Chicago est bien éloignée des centres urbains européens.

Pour l'anecdote, notre supposé visiteur français a eu le bonheur d'échapper au tueur en



série H. H. Holmes dont l'hôtel jouxtait White City.

De plus, il nous laisse un magnifique témoignage du monnayage américain de la fin du XIX^e siècle et de son extrême variété. On notera en effet la présence de sept monnaies divisionnaires et de sept monnaies multiples du dollar. Les billets n'ont alors pas encore remplacé les monnaies de grosse valeur.

Cette série, dont les monnaies ont hélas été nettoyées, est disponible à la vente sur cgb.fr.

Laurent COMPAROT



MUNICH :

LA BOURSE LA PLUS IMPORTANTE D'EUROPE ?



Il y a quelques années, je vous aurai répondu par l'affirmative sans hésiter. Après l'édition 2013 de l'événement, je ne suis plus aussi sûr !

Je ne m'étais pas rendu en Bavière depuis 2008. Le temps et la route ont été cette fois-ci cléments. Nous n'avons pas eu les soixante-dix centimètres de neige comme la dernière fois : nous avons ensuite préféré ne pas retourner à Munich. D'autre part, si l'organisation de *Numismata* est sans faille et toute « germanique », l'accueil n'est pas très chaleureux !

L'édition 2013 se tenait dans les deux Halle 2 et 3 soit 30 % de plus que la dernière fois ! Mais si le nombre des « professionnels » était plus important, la qualité n'était pas au rendez-vous. Le salon tenait plus du

remplissage que d'une bourse internationale. Le nombre de « professionnels » que je ne connaissais pas était impressionnant. Munich était plutôt renommée pour la qualité des monnaies présentées en particulier pour les monnaies antiques. Le nombre de marchands qui vendaient des euros venus des quatre coins de l'Europe était époustoufflant ainsi que le nombre de marchands de billets. Au total plus de trois cents marchands se trouvaient répartis sur six cents mètres de tables et près de soixante *box (stands)*. Bien sûr, le gratin de la numismatique était présent, excepté les grands marchands américains mais qui étaient présents en visiteurs dans les allées.

La bourse de Munich qui a lieu depuis 1970 se tient à la MOC, sorte de parc des expositions, éloigné du centre de la ville et sans accès pratique aux transports en commun. Le salon se déroule sur deux journées, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 15h00. Les professionnels ont accès au salon à partir

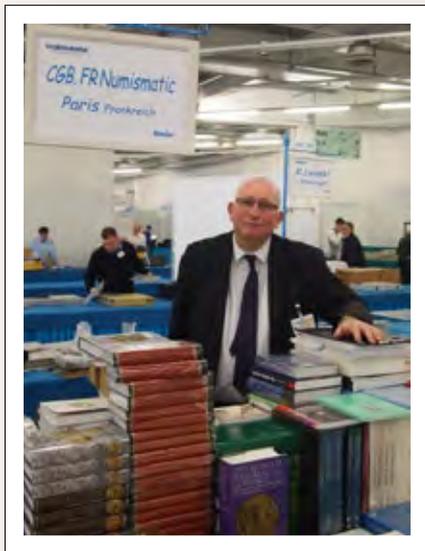
de 7h00 et nous avons eu la chance de pouvoir nous installer le vendredi après-midi à partir de 16h00. Avec les livres, c'est plus pratique. L'un des deux syndicats allemands de professionnels est représenté ainsi que la monnaie de Munich, l'un des cinq ateliers allemands à frapper des Euro de circulation et le Cabinet numismatique de Munich.

Le samedi nous avons eu beaucoup de monde à partir de 10h00 jusqu'à la fermeture. Mais en revanche, le dimanche fut particulièrement calme et permettait ainsi de « tourner » afin de rencontrer les différents professionnels.

Avec Munich au mois de mars, l'organisateur s'occupe aussi des salons de Vienne en avril, de Berlin en octobre et de Francfort en novembre. Le livret distribué avec chaque entrée est luxueux et outre les informations d'usage, notre table se trouvait dans le Hall 2, 124-126, quatre pages sont réservées aux informations sur Munich



VOIRE DU MONDE ?



comme « la Mecque » de la numismatique sous la plume d'Ursula Kampmann avec les différents musées dont la collection numismatique qui se trouve dans le palais (Residenztrasse) en centre ville ainsi que les collections archéologiques dont celle de la *Glyptothek* et de l'*Antikensammlungen*. De nombreux professionnels sont installés dans le centre ville (*Lanz, Gorny, Künker, Helios...*)

En résumé, Munich mérite toujours ses cinq étoiles et vaut le voyage même



en avion, la bourse est organisée de main de maître « à l'allemande ». Mais la crise, là aussi, commence à se faire sentir comme dans l'ensemble des salons et que le miracle allemand n'est peut-être plus tout à fait aussi brillant !

Laurent SCHMITT

PS : tout le monde parmi les professionnels n'évoquait qu'un sujet : Pourquoi la bourse de Paris est-elle annulée au mois de mars et en question subsidiaire, le salon de Paris aura-t-il bien lieu le 12 octobre 2013 ? Question à poser aux organisateurs du SNENNP qui bien que présents sur les stands n'étaient pas très loquaces sur le sujet !



LA BOURSE DE MUNICH



taines de visiteurs sans crainte de voir les allées encombrées. La spécificité des salons allemands est de durer deux jours et les exposants peuvent installer l'après-midi qui précède l'évènement. L'organisation est sans faille. Nous sommes bien en Allemagne. La bourse commence le samedi. Moyennant une certaine somme, une partie du public est autorisée à entrer. L'autre partie devra attendre l'ouverture officielle. Sur ce point, Munich ne diffère pas de New-York.



du moment. Les marchands de fournitures, comme Leuchtturm, sont aussi très visibles. Dans la catégories des libraires, le stand de cgb reste incontestablement celui qui est le mieux organisé et le mieux fourni. L'endroit

Mes souvenirs de Munich remontent à plus de quinze quand pour la première fois j'avais accompagné mon père à ce salon. Peu de souvenirs m'étaient restés de la ville au contraire du salon qui, déjà, m'avait marqué. J'ai ressenti cette même impression quand nous sommes arrivés après huit heures de route pour installer la librairie mobile. Le lieu de la bourse est un ensemble de grands entrepôts aménagés pour recevoir toutes sortes de manifestations. La structure est aménagée pour accueillir plusieurs cen-



L'activité est assez intense et avant que le salon n'ouvre ses portes, j'ai le temps de faire un tour. Les grands marchands allemands sont tous présents. Le reste du salon est un carrefour des nationalités européennes (surtout de l'est que nous ne voyons pas souvent dans les salons français) et d'ailleurs : certains exposants viennent de Chine, d'Arabie Saoudite, d'Indonésie. La France est représentée par cinq exposants. Le stand le plus impressionnant du week-end reste celui de Künker qui a un salon particulier et un espace de présentation pour la vente

LES AFFAIRES ET LA CULTURE



senté est parfois douteux ou dans des qualités qui ne correspondent pas aux prix. New-York est la bourse des belles monnaies hors de prix, Munich est celle des monnaies nettoyées et pas forcément belles. Ayant interrogé quelques marchands, il semblerait que la bourse n'est plus la même aura que par le passé même si elle reste sans conteste la plus grande bourse d'Europe. L'autre point négatif reste l'organisateur, M. Modes, personnage très méprisant qui ne vient nous voir que pour nous jeter sur notre table le reçu de notre paiement avant de passer à la table voisine sans nous adresser un mot.



perte de vitesse constatée par les marchands, le salon reste un des moments forts de la numismatique européenne.

est un carrefour des langues et même si l'anglais est fréquemment utilisé, nos vagues connaissances d'allemand, de russe, d'espagnol et d'italien sont mises à profit.

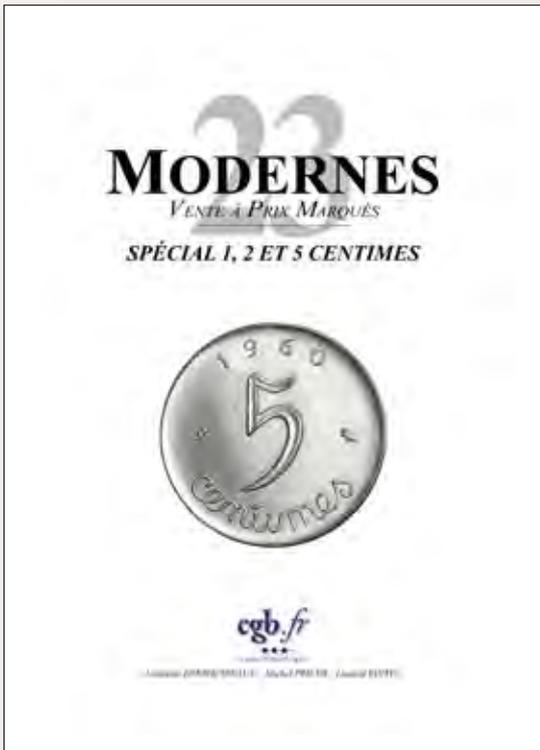
Si l'organisation reste impressionnante, il faut toutefois faire quelques critiques. Le matériel monétaire pré-



Le voyage en Allemagne ne s'arrêtait pas là pour moi. J'avais rendez-vous le lundi avec Kay Ehling, conservateur des monnaies romaines au Cabinet des Médailles du Residenzschloss de Munich pour y photographier les monnaies de l'atelier d'Arles de la période constantinienne. J'ai ainsi pu intégrer 250 nouvelles monnaies dans mon corpus. Le bilan de Munich est positif et malgré la

Alexis-Michel SCHMITT-CADET

MODERNES 23



Le classement choisi est simple : il est à la fois chronologique et par groupes logiques. Ainsi, par exemple, le collectionneur de monnaies du Second Empire a la possibilité de trouver, sur quelques pages, l'ensemble des 1, 2 et 5 centimes que nous avons à la vente sans avoir tout le

catalogue à parcourir. Le collectionneur généraliste aura, lui, la possibilité de se replonger dans la numismatique passionnante de ces deux derniers



En ce début d'année 2013, cgb.fr a décidé de consacrer ses catalogues **MODERNES** à des valeurs faciales. Le premier de cette série est dédié aux pièces de 1, 2 et 5 centimes.

SPÉCIAL 1, 2 ET 5 CENTIMES



prix ont été, pour l'essentiel, revus et annoncent, en avant-première, les cotes du futur FRANC 10.

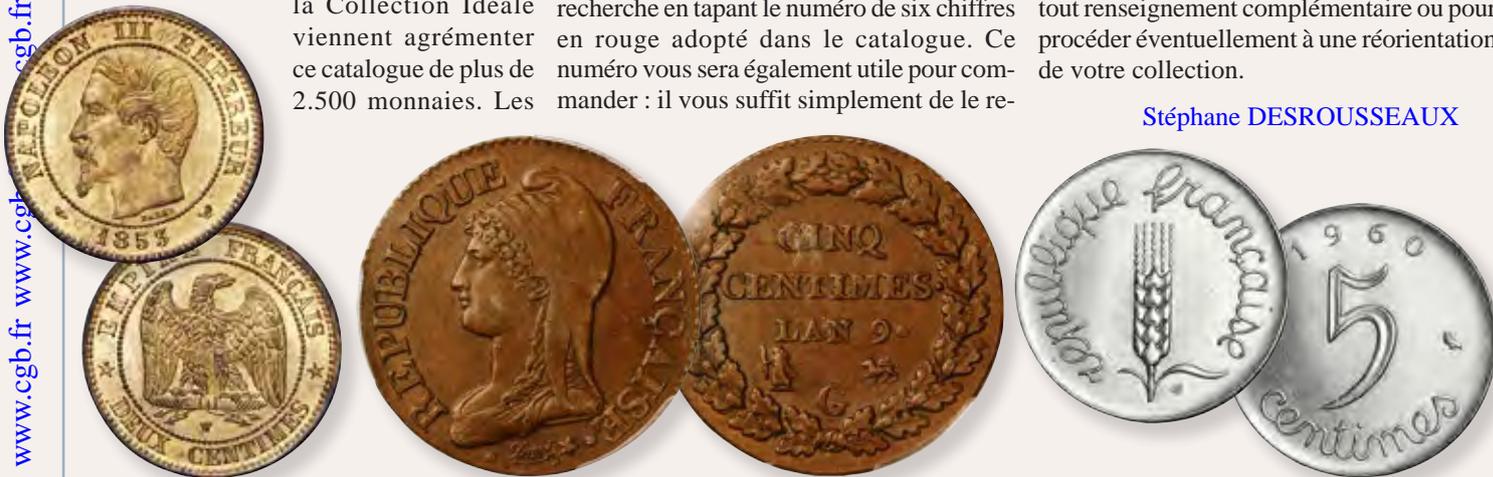
Les monnaies dont nous n'avons pas pu, faute de place, reproduire l'illustration sont visibles, en couleurs et en plein écran, sur http://www.cgb.fr/boutique_selection_mod,MDctMDMtMjAxMw%3D%3D.html puisque nous avons, comme d'habitude, décidé de fondre la totalité

du catalogue dans notre e-boutique. Pour retrouver la pièce qui vous intéresse, rendez vous sur la page d'accueil de la boutique **MODERNES** et utilisez le moteur de recherche en tapant le numéro de six chiffres en rouge adopté dans le catalogue. Ce numéro vous sera également utile pour commander : il vous suffit simplement de le re-

copier sur votre bon de commande papier ou internet. Rappelons de nouveau ici que, comme plusieurs exemplaires sont parfois disponibles, l'exemplaire que vous recevrez ne sera pas forcément celui qui est illustré mais il sera de qualité équivalente.

Au nom de toute l'équipe cgb.fr, je vous souhaite une bonne lecture et de trouver la ou les monnaies manquant à votre collection. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire ou pour procéder éventuellement à une réorientation de votre collection.

Stéphane DESROUSSEAU



MONNAIES 58 : SÉLECTION DE MONNAIES RARES ET/OU INÉDITES



Essai Piastre de Commerce 19 - Paris



40 francs or Charles X 1830 MA



100 francs or Génie, tranche inscrite en relief Dieu protège la France 1881 A



20 francs or Louis XVIII, tête nue 1824 MA



40 francs or Charles X, 2^e type, tranche inscrite en relief 1830 A



100 francs or Napoléon III, tête aurée 1863 BB



Essai en or de 50 francs prince Rainier III 1950 Paris



Pré-série sans le mot ESSAI de 1 centime épi 1960



1 franc Cérès, III^e République 1889 A



Module de 5 francs Thiers, frappe de souvenir 1872



Refonte des monnaies de cuivre, essai au module de 5 centimes 1842 Paris



Cinq centimes Dupré, grand module an 8/5 A/B/B

CHYPRE !!



L'AFFAIRE CHYPRE VUE DE BELGIQUE

Selon Eric Dor, directeur de la recherche à l'IESEG School of Management de l'Université catholique de Lille, la taxe sur les dépôts bancaires de Chypre crée un précédent européen qui pourrait avoir des conséquences importantes. [Lire l'article sur l'echo.be](#), cliquez.

Selon le professeur E. Dor, compte tenu des mesures adoptées dans le cadre du plan d'aide européen à Chypre, **les Chypriotes « sont punis pour leur sens civique »** : au cours du deuxième semestre 2012, ils sont les seuls à avoir maintenu leurs dépôts auprès des banques du pays, alors que 4 milliards d'euros ont été retirés durant cette période.

Selon lui, si une taxe comparable à celle sur les dépôts chypriotes devait s'appliquer

en Belgique, **elle reviendrait à prélever entre 4.400 et 5.500€ par Belge.**

Le plan de sauvetage de Chypre adopté par l'Eurogroupe vendredi prévoit une taxe de 6,75% sur les dépôts bancaires de moins de 100.000€ et de 9,9% sur ceux qui dépassent 100.000€ « Cette taxe affecte aussi bien les ménages que les entreprises, et aussi bien les résidents que les non-résidents », rappelle Eric Dor. « Les actions des banques données en échange aux déposants sont évidemment sans valeur dans l'état actuel de ces institutions. »

Chypriotes bien mal payés

Le professeur Dor souligne le coup très dur porté aux épargnants chypriotes. « Le prélevement total sur les dépôts des ménages résidant à Chypre va être compris entre



2 et 2,5 milliards d'euros », estime-t-il. « Cela représente entre 2.300 et 2.900€ par habitant ! »

NOTE DE CGB : Forte demande de pièces d'argent ce matin, comme on pouvait s'en douter...



CHYPRE : CUI BONO ?

Cui bono ? Vieille expression latine que l'on traduit d'une manière développée par « A qui profite le crime ? »

L'un des lecteurs de notre blog souhaite compléter notre phrase sur les profiteurs du vol dans les comptes des épargnants chypriotes :

Un petit commentaire sur « Ce qui se passe à Chypre est un vol par une structure supra-nationale non élue au profit unique des actionnaires des banques en cause qui

devraient payer pour leurs erreurs, pas faire payer les déposants ! »

Si je peux me permettre une correction, les premiers bénéficiaires sont les banques créditrices (« senior creditors ») des banques chypriotes, celles étant impliquées dans les mécanismes de titrisation et, surtout, les banques d'affaire ayant émis des cds (et autres dérivés) sur ces banques chypriotes et la BCE qui a accepté tout et n'importe quoi en pension.

Il y en a d'autres : des politiciens allemands, néerlandais et finlandais qui croient bon de parader un scalp devant leur électorat béat. Mais ils sont déjà en train de paniquer car à cette heure, une chute du gouvernement chypriote n'est pas exclue. Le parlement est divisé. Et l'annonce de bank holidays prolongés semble mener au conflit social.

Voilà donc une réponse plus complète pour comprendre à qui profite le crime...

AU VOLEUR !!! DIES IRAE !



Si vous avez été chercher l'information sur internet, le seul endroit où il existe encore une information libre, vous savez que l'Europe vient de faire les poches des épargnants chypriotes sous prétexte de sauver les banques locales, en réalité les actionnaires de celles-ci.

En effet, l'information n'est pas dans la presse officielle, voir sa syndication sur <https://news.google.fr/nwshp?hl=fr&tab=wn> où il n'y a rigoureusement aucune dépêche concernant Chypre à l'heure où j'écris, dimanche 17 mars à 09h48 alors que l'information est tombée vendredi 15 au soir (après la fermeture des banques et au début de ce week-end qui fait trois jours à Chypre).

Bref, un bon résumé : <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/l-eurogroupe-braque-les-depots-des-132483>. Un extrait :

« Les mouvements sur les comptes des particuliers avaient été gelés. Les outils de gestion par Internet aussi. Les clients chypriotes ont été pris de court quand les ministres des finances de la zone euro et le Fonds monétaire international (FMI) ont décidé samedi 16 mars d'une « taxe exceptionnelle » sur les dépôts bancaires. Ainsi, du jour au lendemain, ces bureaucraties non élus ont décidé de prélever 9,9% sur les dépôts bancaires des Chypriotes

qui sont supérieurs à 100 000 euros et de 6,75% en deçà.

Ce hold-up inouï est une des mesures d'un plan d'aide à Nicosie qui prévoit de débloquenter « 10 milliards d'euros maximum » pour « sauver Chypre », en réalité pour renflouer ses banques et donc les crédateurs de ces banques. »

En clair, si les banques françaises se retrouvaient en bord de gouffre (et quand on voit la valeur de leurs actions et la confiance qu'elles se prêtent réciproquement, on se doute qu'il y a un gros problème latent) Bruxelles serait parfaitement capable de voler dans les comptes bancaires des Français pour « sauver les banques », en réalité pour sauver les investisseurs de ces banques.

La preuve par ce qu'ils ont fait à Chypre !



La Caisse d'Épargne et les livrets populaires gras et gros : pareil ! Quand des bureaucraties supra-nationales commencent de voler ouvertement, comme à Chypre, tout est possible et plus c'est gros, comme les centaines de milliards d'euro des livrets de la Caisse d'Épargne, plus c'est juteux pour les voleurs de Bruxelles !

Trois conclusions :

- vous lisez encore la presse officielle et regardez la télé ? Arrêtez, achetez des romans et allez au cinéma.
- vous avez des économies à la banque ? Bon courage...
- vous n'avez pas de métaux précieux ? Dommage ! Et pour ce qui est de la possible confiscation de l'or contre laquelle nous prévenions dans le BN110, si la Commission Européenne vole dans les comptes en banque, qu'est-ce qui va l'empêcher, le jour où elle le jugera nécessaire, de venir voler votre or (que la législation vous oblige à acheter nominativement... le terrain se prépare !)

Non, il n'y a plus d'argent métal en stock chez nous, nos clients les plus avisés ont raflé ce qui nous restait mais vous pouvez toujours passer commande : premier arrivé, premier servi.

Michel PRIEUR

UN EXEMPLE D'UNE BANQUE CHYPRIOTE



Nous recevons de l'un de nos lecteurs, manifestement un spécialiste pointu, le décorticage de la situation d'un holding bancaire chypriote, Marfin, une sorte de holding des banques populaires version chypriote.

Un exemple pour illustrer pourquoi il « faut sauver les banques de Chypre » : Marfin l'action est passée en 4 ans de 8 à 0,2€. La capitalisation résiduelle est de 130 millions €. L'augmentation de capital qui avait mené l'action en bourse avait, en 2008, récolté 5,9 Milliards€ ! Juste pour « rire » : La filiale bancaire Egnatia ? elle vaut encore 0.04€...

Bien sûr il aurait fallu liquider les actionnaires privés. Mais surtout il aurait fallu commencer par actionner les obligataires subordonnés, puis junior, puis senior, puis les déposants non garantis (>100.000) avant de s'en prendre aux déposants garantis. Ici non, on renverse la hiérarchie des normes.

Revenons à Marfin. La banque a plusieurs très gros programmes d'obligations :

- un programme d'obligations collatéralisées sur de l'immobilier résidentiel, prévu pour 5.000.000.000€, encours environ 1.4 Milliards, qui génère sans arrêt des appels de marge (autrement dit il mange les fonds propres de la banque)
- un programme de medium term notes de 3 milliards. Des coupures de 100.000€, certaines à taux fixe, d'autres structurées (adossées à des paniers de devises, matières premières etc), destinées au marché interbancaire (sociétés d'investissement, fonds de pension), placées

par un syndicat mené par Deutsche Bank, comprenant Natixis, Dexia BIL, Barclays et HSBC...

- un programme d'obligation repackageant des dettes commerciales grecques (!!!), comprenant 1,4 milliards d'obligations amortissables (16 millions par mois) et 885 millions d'obligations remboursables à échéance. Je vous laisse imaginer l'état des créances sous-jacentes et le cash-drain que ça représente.

En matière bancaire, il faut toujours penser en termes de contrepartie : il faut donc se demander qui détient ces obligations et surtout ce qu'il en a fait.

Une banque commerciale allemande ou hollandaise (est-ce un hasard si le ministre des finances chypriotes a en février été expliquer les besoins en capitaux de ses banques devant le parlement néerlandais ?) par exemple pourrait en avoir acheté et les avoir apportées en garantie à la BCE.

Donc en sauvant Marfin, en réalité, on sauve des banques françaises, allemandes... et au final la BCE... avec l'argent des épargnants chypriotes !!

Michel PRIEUR



FIN DE L'ETAT DE DROIT FINANCIER EN EUROPE



Commentaires du site Contrepoints qui donne la mesure du séisme juridique, moral et financier que représente la mesure décidée par l'Eurogroupe contre le peuple chypriote.

[Cliquez pour lire leur excellent article.](#)

En quoi les Chypriotes sont-ils responsables des errements des banques du pays ?

En quoi les Français seront-ils responsables de l'effondrement du système bancaire français ? Quelqu'un connaît-il un citoyen français qui a bénéficié de l'activité d'une banque hors ses fonctions normales, ou qui en a reçu des largesses et des cadeaux qui justifieraient qu'il paye de ses économies les pertes de la banque ?

Ce qui se passe à Chypre est un vol par une structure supra-nationale non élue au profit unique des actionnaires des banques en cause qui devraient payer pour leurs erreurs, pas faire payer les déposants !

Michel PRIEUR

12H39 CHYPRE REJETTE LA SPOLIATION !

Article important dans La Tribune, cliquez pour le lire !
<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20130320trib000755023/chypre-les-trois-scenarios-possibles.html>

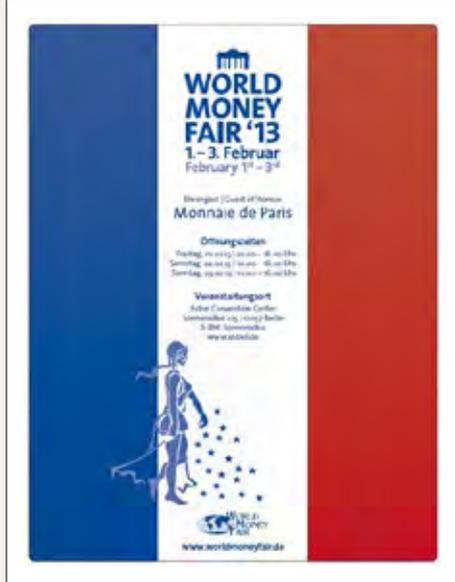


LA BCE FAIT LE BLOCUS DES BANQUES DE CHYPRE

A lire d'urgence dans Chronique Agora, les quatre scénarios pour Chypre,



WORLD MONEY FAIR 2013...



7.000m² sans compter les nombreux salons et salles d'exposition privés. Ce salon a pour particularité de réunir l'intégralité de la communauté numismatique, des fabricants de coins ou de machines-outils aux instituts d'émission, des grossistes et distributeurs aux revendeurs et marchands. Le succès de la réunion ne faiblit pas, encore cette année, en présentant un plus grand nombre d'instituts d'émission. La manifestation qui occupe désormais toute la surface offerte par le centre de convention Estrel.



Le succès de la réunion ne faiblit pas, encore cette année, en présentant un plus grand nombre d'instituts d'émission. La manifestation qui occupe désormais toute la surface offerte par le centre de convention Estrel.

Le stand cgb.fr

Pour la première fois, cgb.fr disposait d'un espace d'exposition afin de faire découvrir à nos amis collectionneurs allemands et à des visiteurs venus de très nombreux pays, notre site internet, nos activités et notre équipe. Il n'est pas toujours évident d'organiser un tel déplacement à 1.100 kilomètres de Paris mais l'accueil a été à la mesure de l'engagement de notre petite équipe. De très nombreux visiteurs ont été heureux de décou-



Un succès auprès du public

Alors que de très nombreux domaines de collection sont en plein marasme, ce salon illustre encore une fois l'extraordinaire dynamisme de la numismatique au niveau mondial et l'ampleur du marché allemand. Même si le lieu de la foire occupe un quartier un peu excentré du sud-est de la capitale allemande, les visiteurs étaient présents. Certes, les températures étaient bien moins

Un peu de démesure

Le traditionnel World Money Fair s'est tenu à Berlin du 1^{er} au 3 février dernier. Cette 42^e édition a tenu toutes ses promesses avec près de 15.000 visiteurs et plus de 320 exposants. La superficie de cette rencontre hors norme atteint désormais les

... TOUJOURS PLUS

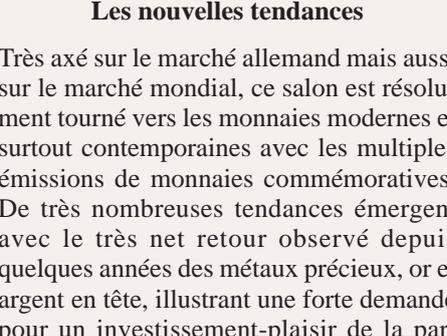


froides que les -15°C habituels mais cela ne saurait expliquer l'engouement du public. Dès le vendredi matin à 9h00, 400 à 500 personnes faisaient la queue en bon ordre à l'entrée du salon, dans l'attente de l'ouverture au public. Après l'ouverture, les allées ont été vite prises d'assaut par des amateurs ravis d'avoir autant de choix mais aussi de découvrir les nouvelles émissions. Certes, le ticket d'entrée est de 10 Euro, ce qui peut paraître élevé, mais il est valable trois jours et est à la hauteur de ce que peuvent faire et découvrir les visiteurs. Un Passeport, mini-album permettant de retirer des monnaies de petites faciales auprès des instituts présents est disponible à la vente au prix de 10 Euro : une très bonne initiative pour les plus jeunes et aussi moins jeunes collectionneurs.

Sur les stands, de nombreuses démonstrations de frappe sont possibles et contribuent à une meilleure compréhension des modes de fabrication. Certains exposants jouent pleinement le jeu de la convivialité avec des animations voire des mascottes. Cette année, la France n'était pas en reste. Pour la première fois, la Monnaie de Paris était l'invité d'honneur avec, cerise sur le gâteau, l'émission de la monnaie de 2 Euro commune France-Allemagne commémorant de cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée scellant l'amitié franco-allemande. Pour la première fois, l'amplitude horaire du salon a été élargie avec succès au dimanche après-midi, une clientèle très familiale étant attirée par la gratuité de l'entrée ce dimanche.



WORLD MONEY FAIR 2013...



Les nouvelles tendances

Très axé sur le marché allemand mais aussi sur le marché mondial, ce salon est résolument tourné vers les monnaies modernes et surtout contemporaines avec les multiples émissions de monnaies commémoratives. De très nombreuses tendances émergent avec le très net retour observé depuis quelques années des métaux précieux, or et argent en tête, illustrant une forte demande pour un investissement-plaisir de la part des collectionneurs. D'ailleurs, les volumes échangés sur le salon sont assez impressionnants et déroutants pour quiconque n'a jamais visité un tel salon. D'autres tendances émergent avec l'application de nouvelles techniques dans la frappe monétaire telles que la colorisation des monnaies que ce

soit l'application de simples encres ou de l'émaillage ou le PMI (Print Minted Image). D'autres techniques sont visibles telles que l'utilisation de niobium permettant la colorisation des flans (Austrian Mint, Monnaie Royale du Canada...) ou l'insertion dans



... TOUJOURS PLUS

ont aussi de l'imagination avec désormais la vente de lingots de cuivre initiée depuis quelques mois. De nouveaux produits qui ont connu un succès immédiat.

avec un public souvent plus jeune et plus familial que ce que nous avons l'habitude de voir en France.

À quand en France ?

Il est regrettable que cette dynamique fasse encore trop défaut en France. L'annulation du salon professionnel de Paris de ce printemps n'est pas de nature à nous rassurer sur la réelle volonté du syndicat de notre profession à vouloir faire émerger une dynamique économique.

Un bilan très positif

Par le professionnalisme de son organisation et sa communication, le World Money Fair, toujours supervisé par l'inoxydable Albert Beck, n'a rien à envier aux plus grands salons professionnels d'autres secteurs économiques. L'organisation est parfaite tant pour l'accueil des visiteurs que pour la sécurité et l'installation des exposants. D'ailleurs, les associations professionnelles et de collectionneurs ne sont pas en reste pour assurer le succès de ce rendez-vous. Le résultat est là : un salon dynamique et ouvert,



Le prochain World Money Fair est déjà fixé. Il aura lieu du 7 au 9 février 2014.

Laurent COMPAROT

les flans d'autres matériaux : verre, granit, pierres précieuses ou semi-précieuses, perles, etc. Les nombreux vénéficiers allemands très désireux d'offrir des monnaies originales à leur clientèle tentent de promouvoir la colorisation des monnaies *a posteriori*, pratique sans doute visuellement attractive mais légalement et artistiquement contestable. Si ces types de monnaies ont leur public, ces goûts ne sont pas partagés par tous et les frappes traditionnelles qui illustrent l'inventivité et le savoir-faire des graveurs ou artistes restent encore très présentes. L'inventivité n'est pas que dans le domaine des monnaies. Les fondeurs et autres négociants et revendeurs de métaux précieux



LES BILLETS DE PRISONNIERS DE GUERRE

Dans le Bulletin Numismatique n°115, à la page 36, un article sur les billets intitulé « Régions » m'a interpellé. Je cite le début de l'article : « *Malgré notre riche culture régionale et les nombreuses émissions de nécessités, le régionalisme est peu développé chez les amateurs de billets. Timbres, cartes postales et même monnaies ont un réel ancrage régional, alors que billet, moins connu, souvent rare, reste en retrait. Tous les domaines en friche méritent la plus grande attention car c'est de là que sortiront les plus grandes surprises !* ». Etant collectionneur régionaliste, j'ai regardé alors d'un peu plus près ma collection de billets que j'avais délaissée au profit des monnaies sonnantes et trébuchantes. Or, je possède plusieurs billets régionaux d'un domaine peu connu, mais marquant comme évènement majeur, celui des prisonniers de guerre. Voici donc la description de ces billets.

Ces billets sont revêtus d'un tampon officiel au recto et au verso. D'un côté, nous avons : DÉTACHEMENT DE P.G. DE SAINT-FLORENTIN (Yonne) 5° Région, au centre : Le Chef de Détachement., une valeur manuscrite est indiquée à l'encre suivie

d'une signature, un numéro d'ordre en bas à gauche. Sur l'autre face, il y a : 5° REGION SUBDIVISION D'AUXERRE – PRISONNIERS DE GUERRE, au centre : Le Lieutenant chargé de la surveillance. Les valeurs indiquées sont au nombre de 4, à savoir : 10 centimes, 25 centimes, 1 franc, et 5 francs.

Sur les billets de 10 centimes est inscrit en toute lettre : « Bon pour dix centimes » la valeur en chiffre est notée en haut à droite, pour les autres c'est indiqué en chiffre au milieu du tampon. La matière et la couleur des billets a aussi son importance : le billet de 10 centimes est sur feuille blanche de 77 x 50mm, celui de 0,25F est sur carton marron, celui de 1 F sur carton marron-vert, enfin le 5 F sur carton rouge, ces trois billets font 62 x 41mm.

On ignore combien de billets ont été fabriqués, le numéro le plus élevé est le 179 pour le billet de 1F. Les autres billets portent des numéros inférieurs à 100. (Voir photos).



Compte tenu de l'allure générale de ces billets, nous pouvons en conclure qu'ils furent utilisés durant la Première Guerre Mondiale. Il semblerait que les prisonniers de guerre allemands de ce camp de prisonniers de

...DE SAINT-FLORENTIN

Saint-Florentin s'en soient servis. Mais durant combien de temps et dans quelles conditions ?

Était-ce un camp provisoire ou est-il resté ouvert durant toute la guerre ? Qui étaient les détenus, simples soldats ou officiers ? Nous n'en savons rien car malgré de nombreuses recherches notamment dans l'ouvrage de J.-C. Farcy *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, ainsi qu'aux Archives Départementales de l'Yonne, je n'ai retrouvé

aucun document sur ce camp de prisonniers de guerre. Dans son livre : *Les monnaies des prisonniers de guerre en France pendant la guerre 1914-1918*, Forien de Rochesnard décrit pour Saint-Florentin des tickets manuscrits avec cachet de 0.10, 0.25, 1F, 5F qui semblent correspondre aux billets exposés ci-dessus. Il s'agit pour l'instant des seules traces écrites de ces billets.

Nous avons donc là un nouveau domaine historique et numismatique, d'un passé local aujourd'hui disparu, à défricher.

Peut-être d'autres informations sont-elles disponibles auprès des services historiques des armées, au Ministère de la Défense ou ailleurs, aussi je lance ici un appel :

si quelqu'un avait des informations supplémentaires concernant ces billets de prisonniers de guerre, merci de me contacter (monnaiesdyonne@yahoo.fr).

Eric VANDENBOSSCHE



LOVE ME TENDER



Outre un grand succès, [cliquez](#), c'est le nom d'une exposition consacrée à de l'art moderne fait avec des billets ou pièces transformés... Malheureusement, c'est un peu loin car cela se passe au Bellevue Arts Museum, dans l'État de Washington... quelques illustrations dans l'annonce de l'exposition, [cliquez](#), laissent pourtant perplexe sur la notion de « art ».



SIGNEZ POUR LA DERNIÈRE FERME DE PARIS !

http://www.avaaz.org/fr/petition/PARIS_il_faut_sauver_les_carrieres_medievales_sous_la_derniere_ferme/?cscIXab
Michel PRIEUR

L'EURO-NUMISMATIQUE VATICANE

Une entrevue exclusive par Fabrice Rolland sur le site des AD€ [cliquez pour voir l'article](#), de Roberto Ganganelli, journaliste numismatique italien et membre du comité consultatif de la numismatique vaticane.

Certes l'entrevue s'est déroulée en anglais, *lingua franca* de l'Europe institutionnelle (heureusement que les Anglais n'y sont pas, qu'est-ce que cela aurait été !) mais elle sera bientôt traduite.



Michel PRIEUR

RETOUR AUX SERRES D'AUTEUIL

Dans le BN086, page 4, rubrique vandalisme officiel, nous racontions comment des bobos tennismaniaques alliés aux plus hautes autorités de la ville, dédiées au petit peuple, tout le monde l'aura remarqué, voulaient détruire les serres d'Auteuil pour agrandir un lieu de compétition tennistique.



Le rouleau compresseur des bobos a temporairement été arrêté dans sa marche par le Tribunal Administratif mais ce n'est pas gagné : [lire les informations et l'appel des défenseurs des serres d'Auteuil ! Cliquez !](#) Luttons contre le vandalisme officiel !

Michel PRIEUR

VISITE VIRTUELLE D'UN MUSÉE !

Encore une fois sur le blog des AD€ et encore une fois posté par Fabrice Rolland une démonstration de maîtrise de l'internet par l'atelier monétaire de Slovaquie : il nous permet de découvrir son musée en visite virtuelle !

C'est un petit musée mais ce qui apparaît évident au fil de la visite, guidé sur le clavier de flèches droite en flèches gauche, est qu'il est inutile d'avoir un vrai musée en dur pour réaliser ce genre de visite pédagogique et documentaire.

On pourrait très facilement concevoir un musée en images de synthèse avec un enrichissement illimité des collections aux sources les plus diverses et des sources d'informations annexes

le tout en laissant libre court à l'imagination la plus débridée pour la scénographie.

Un musée de la numismatique pourrait avoir des salles construites dans le style de l'époque des monnaies présentées au mur, agrandies cent fois !

Le tout en ne dépensant que des électrons, sans qu'il soit nécessaire de mettre un mètre carré réel à contribution !

Ce serait idéal pour des institutions qui sont avant tout 'papier' comme les Archives nationales ou la Banque de France mais tout autant pour la Monnaie de Paris ou le Cabinet des Médailles : la faible épaisseur des monnaies ne requiert pas la 3D (surtout que dans les musées en dur les monnaies sont toujours au fond d'une vitrine sans que leur relief puisse être palpable !).

Budget de création à prévoir 1% de celui d'un musée en dur, budget de fonctionnement 1% de celui d'un musée en dur, nombre de visiteurs cent fois plus grand que dans un musée en dur.

L'imagination au pouvoir !!

Enchères sur Internet



Achetez & Vendez vos
Monnaies & Billets
sur www.delcampe.net !



Plus de 700 000
membres !

www.delcampe.net

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

TRANCHE DES 20 FRANCS ET 5 FRANCS LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE 1852 : DU NOUVEAU !



Philippe Théret nous fait partager un document d'archives tout à fait passionnant :

Rapport

Du secrétaire des Finances au Ministre, sur les modifications à apporter à la gravure des viroles brisées. 17 mai 1852.

Par une lettre du 8 de ce mois, Mr le Président de la Commission des Monnaies expose que les faussaires qui se livrent à l'altération des monnaies par le procédé du fourrage, procédé qui consiste à évider les pièces de monnaie pour les remplir d'un alliage sans valeur, profitent, pour creuser les pièces des intervalles existant entre les mots de la légende.

Cette coupable industrie s'exerce principalement sur les pièces de 5F et de 20F à cause de leur dimension.

Pour créer un nouvel obstacle à cette fraude, Mr le Président de la Commission des Monnaies a proposé par la lettre précitée de placer une étoile entre chaque mot de la légende des pièces de 5F et 20F et de graver le différent du graveur général de chaque côté des trois étoiles placées entre les mots France et Dieu.

Par une seconde lettre du 12 de ce mois, Mr Pelouze modifie sa première proposition en

ce sens qu'une tête d'aigle serait substituée au différent du graveur.

Ainsi on graverait une étoile entre chaque mot de la légende et une tête d'aigle de chaque côté des trois étoiles placées entre les mots France et Dieu.

Cette modification à apporter aux tranches des pièces de 5F et de 20F me paraît pleinement justifiée, et j'ai l'honneur de proposer au Ministre de l'approuver.

Je prie le Ministre, s'il approuve cette opinion de vouloir bien signer la présente note qui emportera décision.

Le 17 Mai 1852

*Le Secrétaire général des Finances
Signé : Guillemardet*

Approuvé

Le 22 Mai 1852

*Le Ministre des Finances
Signé : Bineau*

Selon ce texte, nous devrions donc trouver deux motifs de tranche sur ces pièces. Un pointage s'avère nécessaire. Merci de bien vouloir regarder la tranche de vos monnaies et de nous communiquer ce que vous y avez constaté.

Stéphane DESROUSSEAU

INDES

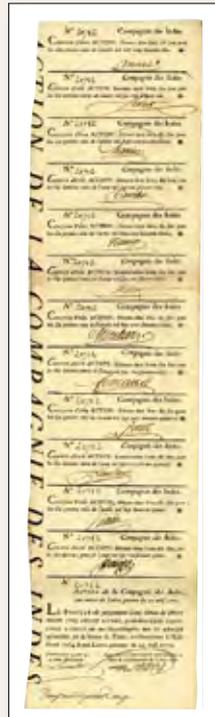
Nos confrères Allemands Historisches Wertpapierhaus ont vendu, à un prix adapté à l'insigne rareté du document, 14.000€ cette action de la Compagnie des Indes.

Personnellement, je découvre l'objet qui rappelle bien entendu tous les documents fiduciaires de l'époque avec papier sécurisé, timbres à sec, filigranes, belles signatures à la plume.

Il ne s'agit pas d'actions de la première société mais de l'un de ses rejets après le passage par La Banque de John Law

et avant sa disparition définitive en 1795, retrouvez son histoire sur wikipedia.

À noter que les coupons ne sont pas signés de la même personne !



L'EURO ÉTANT LA MONNAIE QUE NOUS UTILISONS...



Il faut lire un texte important posté sur le Blog des AD€et qui lie la défiance des peuples à l'égard de l'Euro à la communication nullissime (si l'on peut considérer comme nul quelque chose qui n'existe pas ! Être nul c'est quand même exister... la communication sur l'euro est en dessous-ce cela !).

pour des euro-sceptiques de fait ou affichés, le fait que même les Allemands soient prêts à faire de même pour 25% d'entre eux n'est pas anodin.

Notons aussi que la production de la monnaie relève de la comptabilité publique et devrait donc être publique !

Cliquez pour lire ce texte important.

Michel PRIEUR

AURIOL EXPOSÉ !



Nous lisons dans La Provence que dans le cadre de Marseille Capitale européenne de la Culture, Jean-Claude Héreau, responsable de conservation du Musée Martin-Duby, présentera au Pavillon M l'exposition « le Trésor d'Auriol ». Ce trésor, constitué de 2.130 pièces d'argent, remonte au V^e siècle avant JC. [Cliquez pour lire l'article.](#)



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

LES RARETÉS DU 20 F DEBUSSY



Petit billet, dont la faciale de 20 F avait été abandonnée durant trente ans, Le Debussy a été très largement utilisé en dix-sept années de carrière. Une tentative de remplacement par une pièce de 20 F a échoué, cette dernière ne s'étant jamais vraiment imposée. Premier billet imprimé sans dates de création, ce fut sans doute le premier billet à être collectionné par alphabets. Si certains de ces alphabets se sont révélés très tôt difficiles à trouver, d'autres n'ont jamais eu l'honneur d'être élevés au rang de « billets rares »...

L'ALPHABET 026

La seule rareté signalée de ce billet, jusqu'en 2012, fut son alphabet 026 constitué des seules lettres A et B. Cette rareté, signalée très tôt et, je pense, avant la fin de vie de ce billet a fait que cet alphabet s'est trouvé massivement conservé, et mis sur le marché dans un premier temps à des prix exorbitants 2250€ plus les frais lors de la VSO n° 13 de la CGB (collection Morin). Pour ce billet, référencé sur le site de M. Fayette à 54 exemplaires pour la lettre A et 47 pour la lettre B, l'offre actuelle dépasse la demande. Actuellement, 7 sont en vente sur les deux plus grands sites d'enchères numismatiques.



L'ALPHABET 031

Qu'en est-il de l'alphabet 031 que M. Fayette refuse de considérer comme un billet rare ? J'ai effectué un sondage avec tous les billets en archives à la CGB, sur ebay et Delcampe. Sur un total de 2 584 billets de 20F étudiés, j'ai répertorié :
 - 23 A26
 - 21 B26
 - 11 alphabets 31, toutes lettres confondues.
 Un site répertoriait déjà ces billets : le billet club de Bois Colombes. Il fut à l'origine de mes recherches.

Je n'ai référencé que les billets dont je possède le n° (et souvent la photo). J'ai retrouvé, depuis 2004 :
A.031 : 7 ex. - **B.031** : 6 ex. - **C.031** : 5 ex. - **D.031** : 2ex. - **E.031** : 1 ex. - **F.031** : 1 ex. - **G.031** : 2 ex. - **H.031** : 1 ex.
 Soit un total de 25 billets.

Les collectionneurs, eux, ne s'y sont pas trompés. Voici les résultats des ventes sur offres de la CGB pour ce billet :

catalogue	date de vente	alphabet	prix de départ	estimation	prix réalisé	
PM 6	2004	A.031	25	35	110	
PM 9	2006	A.031	120	150	275	
PM 9	2006	C.031	20	30	188	
PM 11	2008	A.031	220	280	451	proposé dans B43 en 2006 à 25€
PM 16	2010	A.031	250	350	314	
PM 17	2010	B.031	50	70	273	
PM 24	2013	F.031	20	40	280	en état TB seulement
PM 24	2013	C.031	40	70	326	

Il apparaît clairement que ce billet a toujours été sous-estimé, hormis la lettre A. Il n'existe qu'en 8 lettres, mais surtout... il semble que seulement 30% de ces 8 lettres aient été imprimées. Le plus petit numéro que j'ai retrouvé est le 698 637.

L'ALPHABET 064

La lettre K de cet alphabet vient d'effectuer son entrée dans l'inventaire des billets rares de Claude Fayette, avec sept exemplaires recensés. Dans le recensement dont j'ai fait état auparavant, sur les 2 584 Debussy étudiés, j'ai retrouvé 73 alphabets 64 seulement.

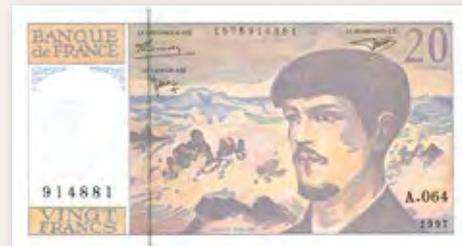
A.064 : 5 ex. - **B.064** : 9 ex. - **C.064** : 1 ex. - **D.064** : 2 ex. - **E.064** : 11 ex.

F.064 : 3 ex. - **G.064** : 4 ex. - **H.064** : 18 ex. - **J.064** : 10 ex. - **K.064** : 10 ex.

Si le nombre d'exemplaires à lettre K peut paraître élevé, il est vrai que ma recherche en ce qui la concerne est beaucoup plus ancienne.

Pour cet alphabet 064, le plus petit numéro que j'ai retrouvé est le 848 352. Est-ce à dire que seulement 15% de ces 10 lettres auraient été imprimées ?

L'engouement pour les A26 et B26, sans parler de la chasse aux A et aux W, a sans doute occulté de réelles raretés.



Je remercie la CGB et M. Fayette pour leurs archives, le site « billets club de Bois-Colombes » et ceux qui, suite à une annonce, m'ont communiqué les numéros de leurs billets.

Je remercie également ceux qui voudront bien me communiquer des renseignements me permettant de continuer et d'étoffer cette étude.

Bien entendu, je communiquerai à M. Fayette tout ce qui peut étoffer son site exceptionnel.

Jacques DUTANG,
alias KAJACQUES pasmure@orange.fr

C'est rare, donc... c'est cher ?

L'article de M. Dutang peut faire sursauter certains collectionneurs. Comme tout pointage purement statistique, il faut l'interpréter. et s'il n'apporte pas toujours les bonnes réponses, il pose les bonnes questions.

Comparativement aux timbres par exemple, on peut considérer que tous les billets français sont rares, mais on peut aussi considérer sans rire qu'un 1000F Cérès et Mercure 1929 en SUP (2 ex. dans l'inventaire) est infiniment plus rare qu'un Flameng en SUP (plus de 40 ex. dans l'inventaire), je laisse les optimistes tenter de les vendre au même prix...

Dès lors qu'on affine la recherche on prend le risque de perdre l'essentiel : la demande.

Quelle est la rareté du Debussy K.018 ? ou du P.037 ? Si nous devons déterminer le nombre d'exemplaires vus, quel serait le résultat ? La collection se comporte comme une suite de sas qui trient à la fois les billets et les collectionneurs. Imaginons 1000 amateurs : tous recherchent le type Flameng, tous aussi recherchent le type Debussy.

Près de 300 Flameng sont répertoriés, le billet type est si rare que peu de collectionneurs se lancent dans les alphabets ou les jours d'émissions, au final seuls les A.1 auront donc une prime.

Le Debussy est connu à des milliers d'exemplaires : le billet type est commun. Le collectionneur n'aime pas le commun, alors il cherche, il décortique le billet pour en extraire un intérêt : celui de la recherche, de la chasse. Le modèle est commun ? Cherchons les dates, les dates sont faciles à trouver ? Qu'en est-il des alphabets ? Les alphabets sont réunis, cherchons les A, puis les W, puis les Z, puis toutes les lettres ! À chaque spécialisation, le nombre de collectionneurs est moins important mais ceux qui poursuivent sont les plus archarnés d'où les écarts de prix, les envolées, les excès parfois. Alors, notre alphabet 031, que devient-il ? Pourquoi Claude Fayette attend il aussi longtemps pour l'intégrer ?

Sans doute parce que il représente le dernier sas, l'ultime recherche : celle des alphabets et des lettres, et donc concerne moins de collectionneurs. Le type Debussy, puis la signature, puis l'année 1990, puis le A.031, puis le W.031 et enfin toutes les lettres connues du 031. Nos 1000 amateurs cherchent le Flameng, nos 1000 amateurs ont des Debussy, mais quelques dizaines seulement sont prêts à payer le 031 plus, voire beaucoup plus, qu'un autre alphabet. L'inventaire de Claude Fayette évolue de concert avec les collectionneurs, parfois il les devance un peu, parfois il les suit. Il a en mémoire des trouvailles, des collections, il se doit de temporiser, de relativiser les données afin d'offrir à tous un inventaire le plus cohérent possible et un livre de référence aussi fiable que possible.*

Pour les professionnels, c'est encore plus compliqué, dans les catalogues PAPIER-MONNAIE, nous tentons d'être objectifs et de moduler les prix afin que les excès ne deviennent pas des références mais restent des records. Bien entendu, les records d'hier sont souvent les cotes de demain, mais nous nous devons de conserver une certaine inertie, un certain recul, sous peine de provoquer un marché instable alternant hausses spectaculaires et chutes incompréhensibles. Les prix de départ et d'estimation des alphabets 031 augmentent donc beaucoup moins vite que les prix réalisés. Nous avons réussi à obtenir une cohérence dans PM16 sur le A.031, mais la suite montre que les autres lettres auront besoin d'une bonne mise à jour, dans PM25, le E.031 est à 120 / 220 en NEUF, il fera certainement nettement plus, mais l'écart entre l'estimation et le prix réalisé sera moins important. Petit à petit la cote se stabilisera et toutes les lettres pourront être estimées à leur juste valeur. Certains « professionnels » basent leur renommée sur des résultats élevés par rapport à des estimations ridicules : se gausser de vendre systématiquement 100 quelque chose estimé 10, c'est se satisfaire d'une incompétence assumée. Avec les catalogues PAPIER-MONNAIE nous essayons de guider, de conseiller les amateurs, de proposer des billets évalués à leur juste qualité et estimé à leur juste prix. Les résultats obtenus sont le fruit de la confiance des collectionneurs et de l'attention que nous portons au travail effectué.

Jean-Marc DESSAL

Bien entendu, M. Fayette, si vous nous lisez... le Bulletin vous est ouvert !

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

